

Laissons Faire

Revue des économistes français

Numéro 3 ~ Août 2013

Institut Coppel

Laissons Faire

Revue des économistes français
Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

3^{ème} Numéro ~ Août 2013



INSTITUT
COPPET

Editeur : Institut Coppet

Responsable de l'édition : Damien THEILLIER, damien.theillier@institutcoppet.org

Direction : Benoît MALBRANQUE, benoit.malbranche@institutcoppet.org



Diffusion maximale

S'indigner de la très dangereuse et très profonde méconnaissance de la pensée économique française chez l'ensemble de nos contemporains est une activité futile et stérile si elle ne s'accompagne pas d'un effort continu de promotion. Par cette revue, c'est là évidemment l'objectif que nous nous sommes fixés, et que nous tâchons chaque mois, chaque jour même, d'atteindre et de réaliser.

L'activité de plus en plus soutenue de l'Institut Coppet, ainsi que la soif très réelle de fondements intellectuels pour une opposition politique au pouvoir actuel, nous fournit aujourd'hui une grande responsabilité, ainsi qu'une certaine attention.

Pour ces raisons cumulées, et pour d'autres encore, l'Institut Coppet se retrouve désormais au milieu d'un bouillonnement intellectuel peu commun, et obtient l'occasion de diffuser au maximum son message : que les économistes et les philosophes français peuvent nous fournir des armes pour nos combats quotidiens, et aider, si nécessaire, à perfectionner notre engagement.

Depuis cet été, notre chercheur-associé Marc Lassort a été nommé Coordinateur Local pour la France au sein du réseau Students for Liberty (SFL). Nul doute qu'il saura, par cet engagement, aider à la diffusion de la connaissance des penseurs français dans les campus universitaires.

À l'avenir, également, l'Institut Coppet sera plus que jamais présent pour défendre la pensée française. Le 22 août, lors du congrès ISIL à Lausanne, Benoît Malbranche prononcera une conférence sur *The Rise of Political Economy in Europe and how it shaped the political debate*. Le samedi 14 septembre, Damien Theillier répondra à la question « la liberté est-elle une pensée française ? » dans une conférence organisée à Paris (détails [ici](#)).

Ces occasions, qui, à l'avenir, se renouvelleront, continuent de faire de l'Institut Coppet un vecteur unique de diffusion de la pensée économique française, et un acteur du renouveau de la France en matière intellectuelle. Une bien noble cause, de toute évidence.

Trois nouveaux

C'était notre ambition de présenter à nos lecteurs des penseurs parfois inconnus, dépositaires de grandes vérités, pouvant éclairer notre époque. Ce mois-ci, ce sont les noms de Charles Dupin, Alban de Villeneuve-Bargemont, et Frédéric Passy, que nous présentons pour la première fois à leurs yeux attentifs et curieux.

Charles Dupin, d'abord, économiste du XIX^e siècle, nous questionne sur la question des banques. Infatigable défenseur de la charité privée et des caisses d'épargne, Dupin nous aide à penser comment la philanthropie, la bienfaisance, et l'aide aux démunis, peut être spontanée et volontaire, et nous rappelle ce qui l'empêche de l'être.

Alban de Villeneuve-Bargemont, commenté ici par un lecteur septique envers son œuvre, illustre les tendances critiques des intellectuels du XIX^e siècle face à l'émergence de l'économie politique en tant que science. Dans son *Économie politique chrétienne* (1834), il critiquait la science économique avec des mots qui remplissent encore nos journaux.

Dans la section « Lecture », enfin, sera présenté Frédéric Passy, autre économiste du XIX^e siècle, qui présentait et défendait dans ce texte ce qu'il appelait « L'école de la liberté », c'est-à-dire les économistes libéraux, de Vauban à Say, et de Turgot à Bastiat. Passy, qui reçut le premier prix Nobel de la paix de l'histoire, rappela que le message de ces économistes reposait sur le respect des droits humains et de la dignité humaine, contrairement aux accusations qu'on leur faisait déjà, d'être brutaux, sans cœur, et ennemis du peuple.

B. M.

Sommaire

Présentation

p.5

La philanthropie spontanée.

Charles Dupin et les Caisses d'Épargne

p.7

« Trahi plutôt que traduit ».

Lire Adam Smith en français, 1750-1800

p.13

L'éclair de la science.

Œuvre et héritage de Jean-Baptiste Say

p.21

Première revue d'économie.

Étude sur les *Éphémérides du Citoyen* (1765)

p.26

Alban de Villeneuve-Bargemont

ou l'économie politique chrétienne

p.33

Mythes et causes véritables.

Y. Guyot sur la panique bancaire de 1907

p.39

La fin du despotisme.

A. de Tocqueville en voyage en Irlande

p.45

Lecture : Frédéric Passy (1822-1912)

« Le procès de l'École de la Liberté »

p.52

Actualités de l'Institut Coppet

p.56

Note sur nos livres

Soucieux de valoriser notre effort d'édition des économistes français, et la gratuité de l'entièreté de notre collection numérique, nous signalerons dans cette revue, par un astérisque placé à la suite d'un titre, ces ouvrages disponibles gratuitement au format numérique sur notre site internet.

www.institutcoppet.org

Ainsi, nous indiquerons par exemple la référence suivante : Turgot, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* *, Paris, 1767

Pour contribuer

La science de l'économie politique n'a jamais souffert que trop de penseurs brillants s'intéressent à elle, et nous n'avons pas non plus cette crainte. Alors, si parmi les lecteurs de nos articles, certains se sentent l'envie de contribuer à la régénération intellectuelle de la France, et à la promotion du « bon sens économiste », c'est avec des bras ouverts que nous les accueillerons, bien persuadés d'avance de leurs lumières, et d'ores et déjà enthousiastes face à leur bonne volonté.

Les propositions d'articles, les commentaires, ou simples questions, tous bienvenus, peuvent donc être envoyés librement à :

info@institutcoppet.org

La philanthropie spontanée

Charles Dupin et les Caisses d'Épargne

Parmi les notions d'économie politique mises sur le devant de la scène par les économistes français, la prévoyance est l'une des plus délaissées. Les économistes ne font plus l'éloge de l'épargne ; personne ne vante plus les vertus de la tempérance. Au contraire, c'est la consommation qu'on nous indique comme une vertu, et la solution de tous nos maux. Une étude attentive de l'idée de prévoyance, et de sa défense par Charles Dupin, montre pourtant l'urgence de sa réhabilitation dans notre pays.

Si les économistes actuels sont tous d'accord pour encourager la consommation et, selon les mots du maître, à « euthanasier le rentier » ¹, pourquoi les premiers grands économistes prêchaient-ils l'épargne et la prévoyance ? Avaient-ils tort de le faire ? Si tel n'est pas le cas, ne devrions-nous pas nous en faire les défenseurs à notre tour ? Voici les questions qui nous intéresseront ici. Elles seront traitées à travers l'œuvre de Charles Dupin, économiste du XIX^e siècle, infatigable promoteur des caisses d'épargne comme moyen d'encourager la prévoyance et l'épargne.

Premièrement, donc, pourquoi la prévoyance et l'épargne sont-ils des principes importants ? D'abord, sans prévoyance, sans responsabilité de l'homme sur sa propre destinée, nombreux seraient les malheureux qui, ayant vécu toute leur vie au jour le jour, sans se préoccuper d'une possible maladie ou d'une vieillesse à l'approche, se retrouveraient sans rien. Nombreux seraient ces infortunés volontaires, pour qui la société finirait par pourvoir à la nourriture, au logement, et aux soins. Ensuite, il n'est pas d'investissements possibles sans épargne, et le meilleur moyen de constituer cette épargne est d'en appeler à la frugalité des individus : d'où la nécessité voire l'urgence de la tempérance.

Pour autant, il n'est pas suffisant, en théorie, de faire l'éloge de la prévoyance, et de déclarer vertueux l'homme qui, à des jouissances présentes, préfère l'assurance d'un futur heureux. Il faut encore aider la réalisation de cette prévoyance si utile. Telle est la fonction des caisses d'épargne, et telle est la justification du combat du baron Charles Dupin : ces caisses rémunèrent, et donc récompensent la tempérance

¹ John M. Keynes, *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie*, Payot, 2005, p.369

et la prévoyance, et mobilisent un capital enfoui sous les matelas, dans les tirelires, pour le fournir aux industriels et entrepreneurs. Selon les mots du *Dictionnaire de l'économie politique*, dans l'édition de 1852, les caisses d'épargne sont :

« [...] des établissements de crédit, fondés pour inspirer, faciliter, favoriser ou encourager l'épargne. La caisse d'épargne reçoit les plus humbles économies du pauvre ; elle les conserve et les garantit ; elle les met à l'abri des tentations du moment, et des autres chances fâcheuses ; elle les jette dans la circulation, et, de stériles qu'elles étaient au fond d'une boîte ou d'un tiroir, elle les rend productives d'intérêts qui viennent grossir de mois en mois et d'année en année le petit compte courant. La caisse, enfin, rembourse tout ou partie du dépôt, au gré de celui qui le lui confie. »²

La première caisse d'épargne fut créée en 1798, à Tottenham en Angleterre. Elle fut fondée à l'initiative de Priscilla Wakefield, et était d'abord uniquement à l'attention des enfants. Prouvant rapidement ses bienfaits, cette caisse d'épargne fit des émules en Angleterre, et, vingt ans plus tard, on estimait à 360 millions le montant total des dépôts dans les caisses d'épargne anglaises.

La France finit à suivre cet exemple, avec retard. À cette même époque où les caisses d'épargne anglaises atteignaient ce chiffre considérable, Charles Malo et Eugène Salverte en firent une promotion active dans leurs écrits. Elle ne tarda pas à produire ses effets. Le 15 novembre 1818 s'ouvrit la première caisse d'épargne de France. Elle fut dirigée par Larochefoucauld-Liancourt pendant près de trente ans. Dès 1820, elle s'installa dans les bureaux de la Banque de France.

La première caisse d'épargne française avait donc été créée à Paris, en 1818. L'année suivante, deux caisses d'épargne ouvraient leurs portes, une à Bordeaux, une à Metz. Rouen ouvrit la sienne en 1820 ; suivie de Marseille, Nantes, Troyes et Brest, chacune en 1821. À partir de 1833, on observe une augmentation sensible. Au lieu de la création annuelle d'une à quatre caisses nouvelles en France, pas moins de 56 caisses sont fondées en 1833 ; 82 nouvelles en 1835, avant que le rythme ne vienne à se stabiliser autour de quinze créations annuelles.

Le baron Charles Dupin, cet économiste que nous traiterons ici, fut le premier en France à défendre cette belle institution, et nul plus que lui n'aida davantage à sa naissance et à son développement. Lui-même se réclamait ce titre de premier défenseur des caisses d'épargne ; on lui donne volontiers.

« J'ai le premier signalé le plus beau, le plus grand avantage des caisses d'épargne, qui permettent aux travailleurs actifs, intelligents, économes, d'accumuler par degrés le petit capital nécessaire pour qu'ils deviennent à leur tour chefs d'ateliers ou de commerce. » (*Constitution, histoire et avenir des caisses d'épargne*, p.XX)³

² L. Leclerc, « Caisse d'épargne », *Dictionnaire de l'économie politique*, Vol. I, Paris, Guillaumin, 1852, p.247

³ L'édition citée ici est : Charles Dupin, *Constitution, histoire et avenir des Caisses d'Epargne*, Paris, 1844

Infatigable, Dupin enchaîna les cours, les brochures, les ouvrages, et même les discours à la chambre des députés, désireux d'être entendu, et impatient d'améliorer la condition des plus pauvres. Cette lutte, la lutte d'une vie, s'illustre par bien des ouvrages de qualité, où ressort à chaque page son enthousiasme et sa noble générosité.⁴

Parmi les bienfaits des caisses d'épargne, il en considérait trois avec la plus grande attention. La première était l'influence positive de cette institution sur la mentalité des ouvriers : au lieu de végéter tout le mois durant, et de plonger un dimanche ou un lundi par mois dans les abîmes de la débauche en fréquentant les cabarets, les bars, et autres lieux moins honorables encore, ils avaient l'occasion de redevenir maître de leurs vies, en un mot d'être vertueux : de constituer pour eux-mêmes un capital améliorant leur condition, sécurisant leur futur, et rapportant, en plus, des intérêts.

Un autre avantage concernait le futur des populations ouvrières, et leur responsabilisation quant à leur propre destinée. Tandis que certains idéologues en appelaient à la révolution ouvrière, Dupin apportait une solution réaliste, accessible, et tout à fait pacifique, pour améliorer sensiblement la condition des plus pauvres :

« Je n'ai jamais perdu de vue l'avantage si cher à l'humanité, d'accumuler, pour les ouvriers et les ouvrières qui ne peuvent pas devenir des maîtres, de quoi subvenir à leur existence, quand le déclin des années ou des infirmités précoces diminueront leurs facultés et leurs forces, affaibliront de plus en plus leur ouïe et leur vue ; enfin, quand les accidents, les chutes, les chocs, les blessures, empêcheront l'usage de leurs membres. » (*Constitution*, p.VIII)

Dernier grand avantage : l'utilisation de l'épargne agglomérée. À une époque décisive pour le développement industriel, les caisses d'épargne, et d'une manière plus générale, tout ce qui contribue à stimuler l'épargne du peuple, apporte au développement économique des moyens de prendre corps :

« Les caisses d'épargne offrent cet admirable résultat, qu'elles rendent en quelque sorte *plus fluide* la richesse monétaire de la France ; elles la font couler sur tous les points du territoire par l'activité de six cent mille déposants qui, d'une main versent chaque année 130 millions dans les dépôts, et, de l'autre, retirent 80 millions, pour satisfaire, avec une double efficacité, les besoins alternatifs de la circulation. » (*Constitution*, pp.XXVII-XXVIII)

Les succès des Caisses d'épargne furent éclatants, récompensant l'infatigable travail de Charles Dupin. Pour justifier cette assertion, nul n'est besoin de citer à nouveau l'étonnante progression du nombre de caisses d'épargne en France ;

⁴ On peut citer notamment : *La Caisse d'épargne et les ouvriers*, leçon donnée au Conservatoire royal des arts et métiers, le 22 mars 1837 ; *Progrès moraux de la population parisienne depuis l'établissement des caisses d'épargne*, Paris, 1842 ; et *Constitution, histoire et avenir des caisses d'épargne*, Paris, 1843

contentons-nous désormais d'indiquer la progression du nombre des déposants, et la mentalité changeante des ouvriers :

« Les ouvriers et les domestiques, de plus en plus encouragés à l'ordre, à la prévoyance, à l'économie, atteignent déjà le nombre de deux cent cinquante mille déposants : nombre croissant chaque année dans une admirable proportion, qui démontre le bien-être et la prospérité des plus humbles classes du peuple. »
(*Constitution*, p.VIII)

Ces progrès, Dupin les indiquait dès 1843, dans un petit ouvrage très justement nommé *Progrès moraux de la population parisienne depuis l'établissement des caisses d'épargne*. Ces progrès moraux étaient sensibles et plaidaient fortement en faveur des caisses d'épargne qu'il défendait avec ardeur.

Pour ses efforts, et pour les bons effets que ceux-ci ne tardèrent pas à provoquer, Dupin recevait les honneurs d'autres écrivains, philanthropes comme lui. Qu'il nous soit permis de citer, à titre d'exemple, l'avis d'Alphonse de Lamartine sur le livre de Dupin sur les progrès moraux, cité précédemment :

« Un esprit de dénigrement souffle depuis quelque temps, de tous les côtés, contre les caisses d'épargne, ce grand livre de nos ouvriers. On semble se repentir du bien qu'on leur a fait, et marchander avec la moralité publique. Nous ne savons persévérer en rien que dans notre défaut de persévérance. M. le baron Charles Dupin vient de publier une lumineuse et éloquente défense en chiffres de cette institution, qui compte déjà quatre cent cinquante caisses de dépôt dans nos départements, et qui verse 50 millions par an dans la réserve du peuple. Il faut le lire. Cet homme a vraiment inventé une langue nouvelle, spéciale comme l'algèbre : la langue de l'investigation. Les chiffres n'étaient que des nombres, il en a fait des raisons. » (cité dans *Constitution*, p.XXII)⁵

L'origine de toutes les premières caisses d'épargne n'était pas à trouver dans le cerveau de bureaucrates, d'empereurs, ou de rois. Partout et toujours, il s'agit d'initiatives privées de bienfaiteurs de l'humanité. Charles Dupin s'en honorera et fera remarquer avec sagacité que « c'est le propre des institutions les plus utiles au peuple, d'être fondées par le zèle et de prospérer par les sacrifices des plus vertueux citoyens. » (*Constitution*, p.1)

Pourtant, perplexe face à cette nouvelle institution, l'Etat œuvra d'abord pour la bloquer. Comprenant qu'il ne pouvait le faire, et qu'il y trouverait peut-être son intérêt, il s'arrangea pour que les dépôts du public servent désormais pour le placement des rentes d'Etat.

⁵ Lamartine finissait son éloge en ces termes : « Nous ne connaissons, quant à nous, d'autre politique nationale qu'une politique utile et généreuse pour le peuple. Ce qui est antipopulaire n'est jamais vrai, même quand cela vient du côté de l'opposition. Nous sommes résolu de combattre toujours pour les intérêts légitimes et moraux des masses de travailleurs, contre toutes les pensées dures, froides et restrictives qu'on leur oppose, soit que ces pensées s'appellent despotisme, soit qu'elles s'appellent classe moyenne, soit qu'elles s'appellent opposition. Notre libéralisme n'est pas une enseigne, c'est une âme ! c'est l'amour sérieux et actif des améliorations possibles à la condition malheureuse du peuple. »

« L'institution perdait son caractère principal, lit-on dans le *Dictionnaire de l'économie politique*, son individualité, en quelque sorte ; elle abdiquait la liberté, même gênée, que lui avaient faite ses statuts : ce n'était plus désormais qu'un bureau de perception tout spécial, un lieu commode où l'Etat faisait recevoir les économies du pauvre, à de bonnes conditions pour le pauvre, pour jeter ces économies dans le torrent de la dette flottante. »⁶

En 1834, Benjamin Delessert eut l'idée d'aider ce développement en demandant aux préfets de se substituer, si besoin, à l'initiative individuelle pour fonder ces caisses d'épargne, dont on sentait désormais tous les bienfaits. Cette proposition divisa les députés, et le respecté Charles Dupin prononça un discours pour faire entendre sa voix. Il s'inscrivit en complète opposition avec la proposition de Delessert. « Laissons l'indépendance et la liberté continuer de présider à l'institution bienveillante des caisses d'épargne » expliqua-t-il devant les députés.

La loi de 1835 enferma pourtant définitivement les caisses d'épargne dans les bras du gouvernement. Limitation des dépôts individuels à 300fr., limitation de l'avoir total en compte courant à 3.000fr par personne : les règles étaient désormais fixées, pour le grand malheur des déposants. Dupin, infatigable, se mobilisa pour dénoncer les limites fixées par l'Etat au développement des caisses d'épargne. « Avant l'année 1833, écrit-il on ne pouvait verser plus de 50fr. par semaine à la caisse d'épargne de Paris ; il a suffi d'élever à 300fr. cette limite pour quadrupler la somme totale des versements, et par conséquent, le bienfait de l'institution. » (*Constitution*, p.8)

En effet, cette nouvelle limite n'était pas plus justifiée que la précédente. En outre, la loi fixait encore à 3,000fr. la limite maximale de dépôts totaux sur un compte, et c'était là limiter grandement le potentiel bienfaiteur d'une institution qu'on savait bénéfique au peuple. La réaction de l'Etat face à ce développement des caisses d'épargne était typique, et Louis Leclerc l'a très bien décrit dans son article précédemment cité :

« L'Etat laisse volontiers les fondateurs et les administrateurs de ces établissements de crédit organiser avec ordre et méthode, et, primitivement, à leurs frais, cette bourse où le pauvre vient déposer avec confiance des économies péniblement acquises ; mais l'Etat veut être l'homme d'affaires qui fera valoir le capital accumulé. Il faut aussi de la philanthropie, et il paye l'usage de ce capital plus cher, aux dépens de la communauté. Puis, il s'inquiète et s'effraye de cette énorme lettre de change toujours payable à présentation ; il hésite, il tâtonne, il modifie ; il dit encore actuellement à l'épargne du pauvre : — arrête-toi là ; tu n'iras pas plus loin ! Il faut de la vertu, mais pas trop ; je ne t'en accorde que jusqu'à concurrence de 1.000fr., et je réduirai même bientôt ce total de moitié si tu te portes encore aux excès de sagesse et de confiance ! — Et pourquoi l'Etat s'est-il fait partout l'intendant des caisses d'épargne ? Sans doute, sa garantie est puissante ; mais indépendamment de la leçon que les événements de 1848 ont donnée, nous croyons cette garantie parfaitement

⁶ L. Leclerc, « Caisse d'épargne », *Dictionnaire*, p.249

inutile, et même périlleuse, s'il est vrai qu'elle ait coûté 140 millions au pays en 1848, non compris l'intérêt porté de 4 à 5 pendant trois ans. »⁷

Ces contraintes une fois fixées, l'appareil réglementaire de l'Etat français ne s'arrêta pourtant pas. Pour le contrer, et pour redonner aux caisses d'épargne le potentiel de développement que ces lois malhabiles lui avaient enlevé, il était parfois nécessaire d'être malin, et, d'une certaine façon, de jouer au jeu des réglementaires. Parfois, ainsi, Charles Dupin se mit à user des mêmes outils que son collègue député Benjamin Delessert, et affirma souhaiter l'utilisation de fonds publics pour stimuler l'institution des caisses d'épargne. Son plan pour accélérer le développement de ces institutions avait un coût total de 35,000 francs, ce qui est assez modique, mais cela le dérangerait tout de même ; cela le dérangerait assez, en tout cas, pour qu'il prenne la peine d'indiquer ses raisons.

« Lorsque nous voyons le commerce obtenir des primes d'un million pour exporter des tissus de coton, de trois millions et demi pour exporter des tissus de laine, de trois à quatre millions pour pêcher des harengs ou de la morue ; comment 35,000 francs pour les besoins actuels, comment même 100,000 francs à l'époque fortunée où les versements s'élèveront de 35 à 100 millions de francs ; comment une aussi faible prime pour attirer au trésor une aussi grande masse d'économies faites par le peuple ; comme un si léger et si fructueux sacrifice pourrait-il sérieusement effrayer nos finances ? » (*Constitution*, p.38)

C'était se servir des largesses des étatistes pour stimuler une institution qui fonctionnait sans eux, et presque contre eux. La manœuvre était habile, et elle réussira. Plus tard, fidèle à ses idéaux, il proposa néanmoins que soit écrit dans la loi que « dans toutes les localités où les particuliers voudront avoir seuls le mérite d'une telle institution, la loi les laissera libres d'exercer leur philanthropie avec une indépendance absolue, pourvu qu'ils ne réclament aucun secours des pouvoirs constitués. » (*Constitution*, p.32)

Dupin n'avait jamais cessé de le défendre : « il n'y a de charité utile que la charité volontaire », pour reprendre la formule de Lamartine. (cité dans *Constitution*, p.54) Et en effet, des caisses d'épargne au microcrédit, les institutions aidant les plus pauvres sont nées de l'initiative privée. Partout et toujours, l'Etat n'a su que les freiner. Si l'œuvre de Dupin nous enseigne une vertu à défendre contre les gouvernements, c'est le droit à la philanthropie spontanée. États, voulez-vous aider les pauvres ? voulez-vous observer une amélioration réelle des conditions et de la moralité des moins fortunés ? J'ose croire qu'un tel objectif peut vous plaire. Alors, de grâce, écoutez l'exemple de l'histoire, et croyez en la fraternité naturelle des hommes. De grâce, donc, si vous voulez vous rendre utile, laissez-nous faire.

C.S.

⁷ L. Leclerc, « Caisse d'épargne », *Dictionnaire*, pp.251-252

« Trahi plutôt que traduit »

Lire Adam Smith en Français, 1750-1800

Les relations d'Adam Smith avec la France sont particulièrement étroites, bien qu'assez peu documentées. Par leur importance pour le mouvement des idées en France dans cet âge fondamental pour la science économique que fut la période 1750-1800, elles exigent l'attention la plus rigoureuse. Tel est donc l'objet de cet article : présenter les rapports qu'entretenaient Smith avec la France, et détailler la diffusion de ses œuvres dans notre pays. Riche en leçons pour les pratiques éditoriales du futur, et pour les méthodes de diffusion des grandes œuvres, cette étude pourrait même nous renseigner sur le développement de l'économie politique en France à la fin du XIX^e siècle, et sur les raisons de la faiblesse malheureuse de ses progrès.

Il peut paraître surprenant, ou inutile, ou les deux à la fois, d'accorder à la diffusion de la pensée d'Adam Smith en France une étude particulière. Pourtant, les raisons d'un tel travail sont nombreuses. D'abord, Adam Smith représente encore de nos jours le plus fameux et le plus célébré des économistes. Connaître ce qu'il apporta à la France, et ce qu'elle lui apporta, aide donc à mieux comprendre son œuvre, et les raisons pour lesquelles ses principes se sont ou ne se sont pas implantés dans notre pays. Ensuite, une telle étude nous permet de revendiquer pour la France une partie du mérite que ses biographes britanniques n'ont jamais accepté de rendre ; faible préoccupation, mais nécessaire tout de même. Enfin, les succès et les insuccès du développement de la doctrine smithienne, quels qu'aient été par ailleurs leurs défauts, éclaire d'une lumière nouvelle les débats qui jaillirent sur la scène intellectuelle française au début du XIX^e siècle : la question de l'industrialisation, celle du libre-échange, du rôle de l'Etat, de la fiscalité, *etc.*, des questions qui, on le comprend, n'ont jamais cessé d'être actuelles.

C'est au courant de l'année 1764 que les destins d'Adam Smith et de la France commencèrent à se croiser. Sa brillante *Théorie des Sentiments Moraux* venait d'y paraître dans une traduction réalisée par Marc-Antoine Eidous, sous le titre de *Métaphysique de l'âme*. Il semble qu'elle ait été assez largement gouttée au sein de la sphère intellectuelle parisienne, car Smith fut accueilli à Paris avec chaleur et reçut de nombreux témoignages d'admiration.

Sa présence en France devait presque au hasard. En mars 1764, il était parti de son Écosse natale, accompagné du jeune duc de Buccleuch, pour l'un de ces fameux « Tour d'Europe » dont l'époque était friande, et pour lequel il avait été missionné par le père de cet élève. Après un passage à Paris, où il rencontra son ami David Hume, il partit pour Toulouse, selon les instructions qui lui avait été fournies. Là-bas, il commença l'écriture d'un livre, « pour passer le temps », ainsi qu'il l'écrivit dans une lettre à Hume, daté du 5 juillet 1764 :

« La vie que je menais à Glasgow était une vie de plaisir et de dissipation, en comparaison de celle que je mène ici ; j'ai entrepris de composer un livre afin de passer le temps. »⁸

Tout indique qu'il s'agissait là de sa future *Richesse des Nations*, qu'il mentionnera à de nombreuses reprises dans les salons parisiens auxquels il sera convié.

Après ce passage de quelques mois à Toulouse, Adam Smith put retourner à Paris. C'est là qu'il rencontra Turgot, Quesnay, Necker, d'Alembert, Helvétius, Marmontel, et bien d'autres. Il prit place dans des salons littéraires qui appréciaient toujours la présence des étrangers, ne serait-ce que pour s'amuser de leur mauvais français.

La scène intellectuelle française était alors en ébullition, remuée par les questions de théologie, de littérature, de musique, mais avant tout par les nouveaux principes de l'économie politique.

« L'économie politique, note le biographe de l'économiste écossais, avait déjà pris un essor assez considérable au moment de l'arrivée d'Adam Smith à Paris : on n'en parlait pas seulement chez Quesnay, Turgot, Diderot, mais dans tous les salons. Aussi le philosophe écossais put profiter largement de son séjour dans la capitale de la France pour compléter ses observations, étudier à son aise les théories des physiocrates et apprécier la valeur comme les points faibles de chacune d'elles, grâce à ces discussions familières auxquelles il assistait chaque jour. »⁹

Condamné à peu parler, en raison de sa mauvaise connaissance du français, Adam Smith fut certainement incliné à beaucoup écouter lors de ses rencontres avec les membres de l'école Physiocratique. Grâce à sa mémoire qu'on disait prodigieuse, et à des talents d'assimilation et de synthèse qu'il illustra d'une manière éternelle avec la publication de son livre, il fut capable de tirer de la science économique française tous les fruits qu'ils voyaient en elle.

Avec Turgot, qui l'admirait beaucoup, il put s'entretenir sur maints sujets de théorie économique, sur lequel celui-ci était beaucoup mieux formé que son comparse écossais, comme le prouve ses écrits de l'époque, ainsi que les célèbres

⁸ Cité par Albert Delatour, *Adam Smith, sa vie, ses travaux, ses doctrines*, Paris, Guillaumin, 1886, p. 28

⁹ *Ibid.*, p.31

Réflexions sur la formation et la distribution des richesses, parues en 1767, soit neuf ans avant la *Richesse des Nations* de Smith.

Chez Turgot comme dans les salons des Physiocrates, ce sont les principes du libéralisme français qu'il entendait exposé et défendu. Longue et inutile serait la tâche de compiler ici tous les passages des écrits des Physiocrates et de Turgot qui anticipent l'œuvre d'Adam Smith, ou ceux dans lesquels il semble avoir pioché sans ménagement ; inutile aussi serait celle de signaler les domaines dans lesquels ils semblent le devancer, ou éviter des erreurs qu'il commit après eux. Il suffira seulement de rappeler le jugement qu'il portait sur le système physiocratique dans son œuvre, et qui indique parfaitement que s'il essaya de s'en détacher, et s'il s'en détacha en effet sur de nombreux points, il les considérait comme des prédécesseurs digne du plus grand mérite :

« Avec toutes ses imperfections, ce système est peut-être, de tout ce qu'on a encore publié sur l'économie politique, ce qui se rapproche le plus de la vérité, et sous ce rapport il mérite bien l'attention de tout homme qui désire faire un examen sérieux des principes d'une science aussi importante. »¹⁰

L'Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations, paru initialement à Londres en mars 1776, fut immédiatement un grand succès en Angleterre. Très vite, on en vint à évoquer l'autorité de l'économiste écossais, comme celle de l'un des plus grands savants du siècle.

La France, qui, selon la remarque de Voltaire, avait abandonné à partir de 1750 tout intérêt pour la littérature, la musique, la poésie, et les arts, pour s'intéresser à la question du commerce du blé, était naturellement bien prédisposé pour prêter à ce nouvel écrit la plus grande attention, et, peut-être, pour se convertir à ses principes, après le lent travail de fond des Physiocrates. « En 1776, notent ainsi Faccarello et Steiner, le terrain avait été préparé pour une réception très favorable de la *Richesse des Nations*. Smith était déjà bien connu dans les cercles intellectuels et appréciés par les réformateurs : son œuvre pourrait être utilisée par ces derniers dans leur propagation de la philosophie des Lumières, et soutenir leurs idées politiques. »¹¹

La première traduction de la *Richesse des Nations* fut effectuée à l'étranger, et parut à La Haye en 1778, traduite par un anonyme. Effectuée à la hâte, la traduction était d'assez mauvaise qualité. Il faut dire qu'au XVIII^e siècle, ce travail était souvent effectué avec peu de rigueur, et il n'était pas surprenant, ni mal

¹⁰ Adam Smith, *Richesse des Nations*, Livre IV, Chap IX ; éd. Guillaumin, 1843, p.328

¹¹ Gilbert Faccarello & Philippe Steiner, « The diffusion of the Work of Adam Smith in the French Language : An Outline History », in Keith Tribe (éd.), *A Critical Bibliography of Adam Smith*, London, Pickering and Chatto, 2002, p.14

considéré, de modifier de nombreux passages de l'œuvre originale. Pour autant, cette traduction n'eut aucune influence néfaste sur les idées françaises, car elle ne fut pas diffusée dans notre pays, et resta presque uniquement au monopole de lecteurs étrangers.

La mauvaise qualité de cette première traduction, et sa diffusion quasi exclusive hors de France, invitait à en fournir une seconde, en France cette fois, et effectuée par un traducteur connaisseur de l'économie et de la langue anglaise. Cependant, traduire en français la *Richesse des Nations* restait un vrai défi, étant donné la longueur de l'ouvrage, la profusion d'idées qu'il contenait, mais aussi les difficultés de l'édition de l'époque : frais de diffusion, menace de la censure, et concurrence d'éventuelles éditions pirates.

Le récit des traductions successives de l'œuvre classique d'Adam Smith, tout futile qu'il puisse sembler, laisse sentir néanmoins les progrès qu'aurait pu faire la science économique française entre 1776 et 1802, si elle avait disposé pendant ces années là d'une traduction de qualité de la *Richesse des Nations*.

Cet étonnant récit commence à l'automne 1776. André Morellet, ami proche de Turgot¹², disciple des Physiocrates, et traducteur confirmé d'Alexandre Pope et de Cesare Beccaria, partit s'installer à Brienne, en Champagne, et se mit à traduire la volumineuse *Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* que l'écossais Adam Smith avait fait paraître en mars de la même année. Il racontera dans ses *Mémoires* ce travail, et les raisons pour lesquelles il fut contraint de le laisser à l'état de manuscrit.

« Là, je m'occupai très assidûment à traduire l'excellent ouvrage de Smith, sur la *Richesse des nations*, qu'on peut regarder en ce genre comme un livre vraiment classique.

J'avais connu Smith dans un voyage qu'il avait fait en France, vers 1762 ; il parlait fort mal notre langue ; mais sa *Théorie des sentiments moraux*, publiée en 1758, m'avait donné une grande idée de sa sagacité et de sa profondeur. Et véritablement je le regarde encore aujourd'hui comme un des hommes qui a fait les observations et les analyses les plus complètes dans toutes les questions qu'il a traitées. M. Turgot, qui aimait ainsi que moi la métaphysique, estimait beaucoup son talent. Nous le vîmes plusieurs fois ; il fut présenté chez Helvétius : nous parlâmes théorie commerciale, banque, crédit public, et de plusieurs points du grand ouvrage qu'il méditait. Il me fit présent d'un fort joli portefeuille anglais de poche, qui était à son usage, et dont je me suis servi vingt ans.

Lorsque son ouvrage parut, il m'en adressa un exemplaire par milord Shelburne ; je l'emportai avec moi à Brienne, et je me mis à le traduire. Mais un ex-bénédictin, appelé l'abbé Blavet, mauvais traducteur de la *Théorie des sentiments moraux*, s'était

¹² Il semble que Turgot se soit lancé également dans le travail de traduction de l'œuvre de Smith, pour lequel il était parfaitement capable, mais il ne paraît pas qu'il y ait consacré beaucoup d'efforts, et il ne dépassa pas quelques chapitres, comme ce fut souvent le cas chez cet éternel touche-à-tout.

emparé du nouveau traité de Smith, et envoyait toutes les semaines, au journal de commerce, ce qu'il en avait broché ; tout était bon pour le journal qui remplissait son volume, et le pauvre Smith était trahi plutôt que traduit, suivant le proverbe italien, *traduttore traditore*. La version de Blavet, éparse dans les journaux, fut bientôt recueillie par un libraire, et devint un obstacle à la publication de la mienne. Je la proposai d'abord pour cent louis, et puis pour rien ; mais la concurrence la fit refuser. Longtemps après j'ai demandé à l'archevêque de Sens, pendant son ministère, cent louis pour risquer de l'imprimer à mes frais ; il me les a refusés comme les libraires. Je puis dire pourtant que c'eût été cent louis assez bien employés. Ma traduction est faite soigneusement ; et tout ce qui est un peu abstrait dans la théorie de Smith, inintelligible dans Blavet et dans une traduction plus moderne de Roucher, l'un et l'autre ignorant la matière, peut se lire dans la mienne avec plus d'utilité. »¹³

Le manuscrit de Morellet circulera néanmoins, et il semble qu'il ait été beaucoup goûté, étant donné que nombre de commentateurs de l'époque, comme C.F. de Volney, en firent mention et indiquèrent que la traduction de Morellet était bien supérieure aux autres.

Les autres traductions, justement, avaient eu les terribles conséquences que Morellet indiquait. En 1778, Smith invita Jean-Louis Blavet, qui avait déjà traduit sa *Théorie des Sentiments Moraux* quatre ans plus tôt, à se lancer dans la traduction de son nouvel ouvrage. Celui-ci proposa le projet au *Journal d'agriculture, du commerce, des arts et des finances*, pour publication sous forme de série, connaissant les difficultés dans lesquelles était alors ce journal. Hubert-Pascal Ameilhon, son directeur, accepta et la parution par série débuta en 1779.

À la fin d'une parution indigne de Blavet lui-même — qui, pour sa défense, devait traduire vite, et n'avait aucune formation économique —, celui-ci déclara souhaiter que sa traduction paraisse sous la forme d'un ouvrage, et que des corrections faites par un homme plus versé que lui dans la science économique seraient utiles. Plus tard, il se rétracta, et non seulement il n'autorisa pas Morellet à travailler avec lui sur une révision qui était en effet des plus nécessaires, mais il combattit âprement pour conserver son monopole, qui déjà n'en était plus un, sur l'ouvrage fort admiré d'Adam Smith.

En 1790, une troisième traduction apparut, l'œuvre du poète Jean-Antoine Roucher, très célèbre à l'époque. Le style en était meilleur, et c'était normal de la part d'un poète, mais de nombreux développements abstraits avaient été mal compris par l'auteur, et tout bonnement dénaturés. La concurrence entre les différentes traductions continua durant toute la décennie 1790-1800, au grand dam de Morellet et de toute la science économique avec lui, jusqu'au moment où l'admirable travail de Germain Garnier acheva de mettre tout le monde d'accord.¹⁴

¹³ André Morellet, *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle et la Révolution*, Vol. I, Paris, 1821, pp.236-238

¹⁴ À noter que ce manque de traduction française de qualité paralysa aussi le développement de l'économie politique en Espagne, où la première traduction n'apparut qu'en 1794, effectuée par José Alonso Ortiz, et où les lecteurs avaient recouru auparavant aux différentes versions françaises, avec leurs erreurs et contresens.

La traduction de Germain Garnier tomba à pic, et permit d'utiliser véritablement le corpus smithien ¹⁵, dans la grande controverse qui démarrait face à l'école anglaise, et notamment face à Ricardo. Dans ce débat, les économistes français, de Jean-Baptiste Say à Sismondi, tâchèrent de réclamer l'héritage de Smith, et de l'utiliser contre Ricardo. S'ils furent fort seuls dans cette bataille, et, l'interprétation est possible, s'ils échouèrent à redresser la barre de la science de l'économie politique, n'est-ce pas aussi parce que la France, qui avait fourni tant de brillants économistes, et qui aurait pu en fournir bien davantage à cette période cruciale, n'avait pas à fournir aux esprits curieux une édition utilisable de ce qui constituait la référence de l'époque ?

Si un tel fait constitue bel et bien une raison de ce manquement, comme il semble l'être en effet, l'appel est donc lancé vivement aux amis du progrès. L'impérieuse nécessité de la diffusion des principes économiques, qui jaillit à chaque page de cette revue, ne peut passer que par sa mise à disposition auprès du plus large des publics. La connaissance de l'acquis des âges, et la diffusion de cette base intellectuelle à tous : c'est là le fondement premier, et pour ainsi dire unique, de toute démarche visant le progrès scientifique. Vous traducteur, vous éditeur, vous lecteur : tâchez de vous en souvenir ; en réalisant la traduction des grandes œuvres, ou en les soutenant, vous êtes la base, et peut-être la condition, de toutes les richesses éventuelles de notre savoir futur.

B.M.

¹⁵ Profitons de cet article pour indiquer que la *Théorie des Sentiments Moraux* avait subi une histoire malheureusement semblable. Traduite en français en 1764, par Marc-Antoine Eidous, elle fut publiée sous le titre de *Métaphysique de l'âme*. De l'avis de Melchior Grimm comme d'Adam Smith lui-même, elle était d'une médiocre qualité. De ce fait même, deux écrivains se lancèrent dans la production d'une nouvelle version. Le premier, Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, qui avait rencontré Smith à Genève en 1765, se mit spontanément au travail. Ignorant ce projet, Smith missionna Mme Boufflers, une amie personnelle également proche de David Hume, de trouver un traducteur. Elle le trouva, en la personne de Jean-Louis Blavet. Celui-ci acheva la traduction en 1774, et elle fut publiée la même année. Apprenant cette nouvelle, La Rochefoucauld arrêta son travail de traduction, qui était pourtant d'une qualité nettement supérieure. Il faudra attendre 1798 et le travail de Sophie de Grouchy, veuve de Condorcet, pour que la France dispose d'une version exploitable de cet autre chef d'œuvre d'Adam Smith.

Dugald Stewart considérait dans ses *Biographical Memoirs of Adam Smith*, que la mauvaise traduction de la *Théorie des Sentiments Moraux* était responsable de son faible succès en comparaison de la *Richesse des Nations*, un argument assez peu convaincant, étant donné que la *Richesse des Nations* n'était pas mieux traduit, et souffrit même plus longtemps de l'absence d'une édition rigoureuse.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU RÉSEAU ESFL À PARIS

PARTENAIRE PRINCIPAL :



Le samedi 14 Septembre 2013,
à La Maison des Mines, au 270 rue Saint-Jacques (Paris, Vème)

Students For Liberty Europe organise une journée régionale à Paris.

L'Institut Coppet s'associe à cet événement en tant que partenaire.

De nombreux conférenciers dont Damien Theillier, Nathalie Janson et Christian Michel seront présents pour cette journée régionale de Students For Liberty.

Pour plus de renseignements,
contactez Baptiste Favrot : bfavrot@studentsforliberty.org

Inscriptions: <http://studentsforliberty.org/europe/event/paris-regional-conference/>



**« Le sommet francophone de la liberté »
Par B. Favrot, de Students for Liberty France**

ESFL (*European Students for Liberty*) est un réseau de groupes étudiants dont le point commun est la défense des idées de liberté et de libre marché. ESFL regroupe actuellement plus de **155 groupes étudiants libéraux à travers l'Europe**. Notre organisation a connu une croissance exponentielle au cours des deux dernières années : trois groupes SFL ont déjà été créés (Aix-Marseille, Paris, Strasbourg), d'autres sont en cours de constitution, des dizaines d'événements ont été organisés et des centaines d'étudiants ont participé au développement de notre réseau, lors des événements et des actions.

Ce **sommet francophone de la liberté** sera l'occasion de célébrer ces premières victoires tout en rassemblant un public étudiant curieux de découvrir une alternative aux écoles de pensée dominantes.

Étudiants, *think tanks*, entrepreneurs, professeurs : tous ceux qui défendent la liberté et combattent quotidiennement les sophismes économiques sont invités à rejoindre ce premier sommet francophone.

Tout au long de cette journée inédite, vous aurez l'occasion d'**écouter plusieurs intervenants de renom** et de rencontrer d'autres étudiants épris de liberté. En outre, de nombreux *think tanks* seront présents afin de mettre en avant leur travail, de vous donner accès à certaines ressources et de vous faire part d'éventuelles opportunités de stages.

Amoureux de la liberté, retrouvez-nous le 14 septembre prochain pour cette conférence européenne qui s'annonce d'ores et déjà hors normes.

Frais d'inscription : 10 euros (étudiants), 20 euros (non étudiants). Repas inclus (petit déjeuner, déjeuner, dîner). Informations et inscriptions sur <http://studentsforliberty.org/europe/event/paris-regional-conference/>

***Liste des intervenants et
des interventions***

*Le libéralisme : ses détracteurs
et ses ennemis
par Pascal Salin*

*Existe-t-il une alternative au
système des banques centrales?
par Nathalie Janson*

*Doit-on obéissance aux lois
de son pays ?
par Christian Michel*

*La liberté est-elle
une idée française ?
par Damien Theillier*

*Minimiser sa facture fiscale,
un devoir moral ?
par Pierre Bessard*

*Le pouvoir de la liberté
par Pierre Garello*

*Extra : Je quitte la sécu,
concours d'éloquence « Qu'est-
ce que la liberté ?*

L'éclair de la science

Œuvre et héritage de Jean-Baptiste Say

Successeur critique des Physiocrates et de Turgot, et précurseur de cette riche lignée d'économistes du XIX^e siècle, de Frédéric Bastiat à Yves Guyot, Jean-Baptiste Say occupe une place centrale dans l'histoire de l'économie politique française. Mise en pièce par des critiques ultérieures, et ressuscitée par d'autres, son œuvre continue de diviser, montrant en cela qu'elle est restée riche et stimulante.

Jean-Baptiste Say est né à Lyon en 1767. Il est issu d'une vieille famille protestante du sud de la France, qui s'est installée à Genève puis à Paris. À l'âge de quinze ans, au plus fort de la Révolution française, il est fortement influencé par l'autobiographie de Benjamin Franklin, ses principes d'économie, d'éducation et de vie morale. Il passe également deux ans à Londres, où il apprend l'anglais et lit la *Richesse des nations* d'Adam Smith.

Comme rédacteur en chef de la revue des « Idéologues », *La Décade philosophique, littéraire et politique*, il écrit des articles sur la philosophie sociale puis l'économie politique de 1794 à 1799. En 1799 il est nommé au Tribunat, où il siège au Comité des finances. Cependant Napoléon, souhaitant mener une politique protectionniste axée sur la guerre, l'évince du Tribunat en 1806, après la publication de son fameux *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* qui critique vigoureusement sa politique. Say va saisir cette opportunité pour se lancer dans les affaires. Il monte une entreprise de filature et se retrouve bientôt à la tête de 400 salariés.

Malgré l'interdiction de Napoléon, le *Traité d'économie politique* va connaître quatre éditions du vivant même de Say. Thomas Jefferson le lit dans une traduction en anglais en 1821. Il écrit alors que le livre de Say est « plus court, plus clair et plus sain » que la *Richesse des nations*. Jefferson propose même à Say de venir enseigner à l'Université de Virginie, mais celui-ci refuse, préférant vivre à Paris. L'édition anglaise du *Traité* restera le manuel d'économie le plus populaire aux États-Unis jusqu'à ce qu'il soit remplacé par les *Principles of Political Economy* de John Stuart Mill suite à la Guerre de Sécession.

En 1819, cherchant à diffuser sa pensée, Say inaugure le premier cours d'économie politique en France, au Conservatoire des arts et métiers. Il participe la même année à la fondation de l'École spéciale de commerce et d'industrie, aujourd'hui l'ESCP-Europe. Il est nommé en 1830, professeur d'Économie politique au Collège de France, chaire qui est créée pour lui. Il correspond régulièrement avec Thomas Malthus et David Ricardo, qu'il considère comme des amis proches, mais reste en désaccord avec eux sur des questions fondamentales. Il meurt à Paris le 14 novembre 1832 à l'âge de soixante-cinq ans et est enterré au Père Lachaise. Son petit-fils Léon Say, auteur du *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, sera élu à l'Académie des sciences morales et politiques et mènera une carrière politique comme ministre des finances de la III^e République.¹⁶

Say était un grand partisan du système économique de la concurrence, de la liberté naturelle et du gouvernement limité d'Adam Smith. Mais il est surtout redevable à des auteurs proches des Physiocrates comme Gournay et Turgot.¹⁷ En outre, il fréquente assidument le cercle des Idéologues, et lit l'abbé de Condillac, qu'il qualifie lui-même d'« ingénieux ». La valeur-utilité, la productivité de l'industrie et du commerce, la distinction de l'entrepreneur et du capitaliste, du profit et de l'intérêt, tout cela se trouvait déjà chez Condillac dans *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* (1776). Toutefois, le génie de Say, appuyé sur son expérience concrète des affaires, est d'avoir appliqué ces notions à la compréhension des crises.

La loi de Say et les crises économiques

La fameuse « loi de Say » ou « loi des débouchés », énoncée dans le *Traité d'économie politique*, est parfois exprimée à tort par la formule : « l'offre crée sa propre demande ». En fait, c'est John Maynard Keynes qui a énoncé cette formule dans sa *Théorie Générale*. Aujourd'hui, la plupart des économistes conviennent que Keynes a gravement déformé la véritable signification et les implications profondes de la loi de Say. En effet Say ne dit jamais qu'il suffit de produire pour créer la demande.

« L'homme, dit-il, dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses en leur créant un usage quelconque, ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée, que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils ? En d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres : d'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits. »

Son idée c'est donc que les nations et les personnes profitent mutuellement de la hausse du niveau de production, car elle offre des possibilités accrues de commerce

¹⁶ Voir Paul-Jacques Lehmann, *Léon Say ou le libéralisme assumé*, Les Belles Lettres, 2010

¹⁷ Il n'accepta pourtant que partiellement cet héritage, plus encombrant qu'utile pour sa mission scientifique. Cf. « Passage de témoin. La correspondance Say-Dupont de Nemours », *Laissons Faire*, Juillet 2013, pp.45-49

mutuellement bénéfique. L'obstacle à la richesse, selon l'auteur du *Traité*, n'est pas la sous-consommation ou le manque de demande, mais un déficit de production.

Comme le souligne Ludwig von Mises, la loi de Say est venue mettre fin, au XIX^e siècle, aux idées fausses en économie. La première idée fautive, c'est que l'échange serait un jeu à somme nulle et que les uns ne pourraient s'enrichir qu'au détriment des autres. Cette idée est très présente dans la littérature et la philosophie classique, de Montaigne à Voltaire, en passant par La Fontaine. Say montre au contraire que chacun a intérêt à ce que les autres soient prospères — et cela vaut aussi à l'échelle des nations.

De plus, l'idée qu'il y aurait des crises de surproduction globale est également fautive. La loi de Say, nous dit Mises, a permis de distinguer les économistes des charlatans. La croyance de l'époque était que les périodes récurrentes de crises étaient dues à une pénurie de monnaie et à une surproduction générale. Mises écrit : « Adam Smith, dans un passage célèbre de la *Richesse des nations*, avait démolé le premier de ces mythes. Say s'était surtout consacré à une réfutation du second. »¹⁸ En effet, selon Say, une crise de surproduction globale est impossible, car si une branche de l'industrie produit plus qu'elle ne l'aurait dû, cela profitera au reste de l'économie. Sans doute des crises sectorielles sont possibles. Mais pour prévenir et pour réduire de tels déséquilibres il faut intensifier et diversifier au maximum la production au lieu de la diminuer.

Quelles leçons peut-on en tirer pour aujourd'hui ? D'abord qu'il faut s'abstenir de toute intervention politique. « L'équilibre, écrit Jean-Baptiste Say, ne cesserait d'exister si les moyens de production étaient toujours laissés à leur entière liberté. » La réduction des impôts et des réglementations est donc la seule politique économique favorable à la croissance. Ensuite, il faut laisser aux entrepreneurs l'action de rétablir la situation en changeant leur production pour l'adapter au à l'état du marché ; d'où le rôle fondamental de l'innovation et de la liberté.

Le voile de la monnaie

Selon notre auteur, le pouvoir d'achat est la rémunération de la fabrication d'un produit : les salaires des ouvriers et des employés, les rémunérations des cadres et des dirigeants, les profits du capitaliste, etc. C'est avec ce pouvoir d'achat que l'on peut acheter d'autres produits. Au fond, le boulanger n'achète pas sa viande avec de l'argent, mais avec du pain. Ainsi, Say écrit :

« Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la valeur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des

¹⁸ « Lord Keynes and Law's Say », *The Freeman*, 1950

produits avec des produits. Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. »

Reprenant l'argumentaire de Say face aux critiques portées contre elles, Ludwig von Mises expliquera avec pertinence :

« Ce n'est pas contre de la monnaie mais en fin de compte contre d'autres biens que s'échangent les biens, nous fait savoir Jean-Baptiste Say : la monnaie n'est que le moyen d'échange communément utilisé, elle ne joue qu'un rôle d'intermédiaire ; ce que le vendeur veut finalement obtenir en échange de biens vendus, ce sont d'autres biens ; tout bien produit est donc en lui-même un prix, pour ainsi dire, en terme des autres biens produits. C'est pourquoi la situation du producteur d'un bien quelconque se trouve effectivement améliorée par tout accroissement de la production des autres biens. Ce qui porte tort aux intérêts du producteur d'un article déterminé, c'est de ne pas avoir correctement prévu la situation à venir du marché. »

Dès lors, les auteurs et politiciens keynésiens qui accusent de tous les maux la prétendue pénurie de monnaie et proposent l'inflation (au sens de l'augmentation de la masse monétaire) comme panacée, n'ont pas compris la leçon de Say. En réalité, ni la consommation (la dépense monétaire), ni la politique monétaire (l'inflation) ne constituent un moteur pour la croissance. Say se range clairement du côté d'Adam Smith sur ce point : le moteur de la croissance c'est la division du travail, la production et l'épargne.

L'analyse libérale de la lutte des classes

D'après Say les différentes tâches réalisées par l'entrepreneur industriel ne permettent plus de le considérer comme un parasite. Au contraire l'entrepreneur est aussi un producteur. En effet dit Say, les services fournis sur le marché sont des « biens immatériels » productifs, c'est-à-dire utiles. On ne produit jamais que de l'utilité, et donc tous les produits sont immatériels en tant que produits. Say a souligné le rôle essentiel joué par l'entrepreneur dans l'activité économique et la création de biens « immatériels », tels que les services, le capital humain et les institutions, nécessaires à la création de la richesse. C'est pourquoi, le profit perçu par l'entrepreneur rémunère ce dernier pour les tâches ainsi accomplies et les risques encourus. Selon ce point de vue, il y a de nombreux contributeurs à l'industrie : les propriétaires d'usines, les entrepreneurs, les ingénieurs et les techniciens, mais aussi les enseignants, les scientifiques et les intellectuels.

Mais les germes d'une théorie libérale des classes se trouvent dans la deuxième édition du *Traité d'Économie Politique*. L'auteur écrit : « Les énormes récompenses et les avantages qui sont généralement liés à l'emploi public avivent grandement l'ambition et la cupidité. Ils créent une lutte violente entre ceux qui possèdent des postes et ceux qui en souhaitent. » Avec sans doute à l'esprit la politique de Napoléon, Say fait remarquer en outre : « Entre les mains d'un gouvernement, une grosse somme fait naître de fâcheuses tentations. Le public profite rarement,

je n'ose pas dire jamais, d'un trésor dont il a fait les frais : car toute valeur, et par conséquent toute richesse vient originairement de lui. »

La doctrine de Say a directement inspiré le mouvement dit des « industrialistes ». Charles Comte (gendre de Say), Charles Dunoyer et Augustin Thierry, vont développer une analyse de type historique et sociale : entre ceux qui entreprennent, quelque soit le secteur d'activité auquel ils appartiennent et de l'autre ceux qui détiennent le pouvoir et les privilèges — c'est à dire l'État et les classes privilégiées qui lui sont liées, il y a une opposition irréductible. Ils posent l'existence d'un collectif élargi « d'industriels » (au sens de Say) qui luttent face à ceux qui veulent faire obstacle à leur activité ou qui en vivent de façon improductive par des rentes. Un autre disciple de Jean-Baptiste Say, Adolphe Blanqui, qui lui succéda à la chaire d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers, écrit dans ce qui est probablement la première histoire de la pensée économique, publiée en 1837 :

« Dans toutes les révolutions, il n'y a jamais eu que deux partis en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui... Patriciens et plébéiens, esclaves et affranchis, guelfes et gibelins, roses rouges et roses blanches, cavaliers et têtes rondes, libéraux et serviles, ne sont que des variétés de la même espèce. »¹⁹

En bref, l'histoire de toutes les civilisations est celle du combat entre ceux qui produisent les richesses et ceux qui les spolient et non entre les riches et les pauvres comme le pensera Marx un peu plus tard. Dans l'histoire, ceux qui consomment les richesses produites par les autres, sont les véritables prédateurs de l'ordre social : ils forment des entraves à l'industrie, dévaluent la monnaie et confisquent ainsi l'épargne des citoyens. Puis, pour augmenter ses effectifs et donc ses revenus, la classe politique et bureaucratique étend ses activités tous azimuts : au nom du bien commun, elle commence à s'occuper de l'éducation, de la santé, puis de la vie intellectuelle et des mœurs.

En conclusion, Jean-Baptiste Say apparaît comme un précurseur sur de nombreux points. Il a été l'un des premiers à mettre l'accent sur l'action humaine comme clé de la science économique, anticipant ainsi les travaux de l'école autrichienne. Face aux crises, c'est la créativité, c'est-à-dire la capacité des entrepreneurs à réallouer les ressources vers des secteurs plus porteurs, qui permet d'envisager une sortie. Et s'il fallait retenir une ultime leçon de l'œuvre de ce génie français, c'est aussi celle-ci : l'entrepreneur est le meilleur ami du pauvre.

D.T.

¹⁹ Adolphe Blanqui, *Histoire de l'Économie politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 1837, vol. 1, p. x.).

Première revue d'économie

Etude sur les Éphémérides du Citoyen (1765)

Aussi fructueux qu'aient été les efforts des historiens de la pensée économique pour passer ce fait sous silence, nul autre groupe d'économistes ne contribua davantage que les Physiocrates à la diffusion des principes de l'économie politique dans la masse du public. Cette popularisation fut rendue possible par la masse d'ouvrages qu'ils mirent à disposition des lecteurs, mais aussi par la forme nouvelle que prirent certaines de leur contribution. En créant les *Éphémérides du Citoyen*, le premier journal d'économie, ils rendirent un grand service à la science, ainsi qu'à la France.

L'importance du mouvement Physiocratique dans la structuration de la science économique a appelé de nombreuses études, et s'illustrera encore avec profusion dans les prochains articles de cette revue. Leurs mérites scientifiques, sensibles, évidents, bien que très largement sous-estimés, ne doivent pour autant pas faire oublier ce qui fut peut-être leur plus grand mérite : la popularisation des principes économiques. C'est grâce au mouvement physiocratique, en effet, que la France se mit à réfléchir sur l'économie. On a rappelé dans le précédent numéro le mot de M. de Vaublanc sur cette fièvre dévorante : visitant Metz au milieu de l'année 1774, il observa qu'autour de lui, on ne cessait de parler des questions économiques. « C'était alors à la mode, expliquera-t-il. Tout le monde était économiste. » Et pour cause : cela faisait déjà près de quinze ans que les Physiocrates secouaient la scène intellectuelle française.

Ainsi qu'il a été rappelé dans un article antérieur de la revue, c'est aux Physiocrates que nous devons les premiers journaux d'économie politique.²⁰ Il y eut d'abord la *Gazette du Commerce*, puis son pendant théorique, le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*. Après la conversion de Nicolas Baudeau, parurent enfin les *Éphémérides du citoyen*. Ces publications firent beaucoup pour le succès des économistes français et pour la diffusion de leurs idées dans l'esprit des gens de l'époque. Leurs quelques défauts, aisément perceptibles, nous invitent pourtant à nous questionner sur la meilleure manière de parler d'économie au plus grand public — une réflexion essentielle, il est aisé de le comprendre.

²⁰ « La Lumière de Paris. L'excellence française en économie », *Laissons Faire*, Juin 2013, pp.9-10

Avant l'apparition du mouvement physiocratique, il existait bien un *Journal Economique*, mais son contenu était presque entièrement dirigé vers les soins à prendre pour l'agriculture. Gustave Schelle parle même d'un « recueil de recettes pour la campagne » et il est vrai que ce *Journal* ne contenait pas beaucoup plus.

La *Gazette du Commerce* fit plus, et on y débattait des vrais sujets d'économie, bien que sous une forme très pratique et très relâchée. En Juillet 1765 est lancé le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*. Parution mensuelle, il constitue le pendant théorique de la *Gazette du Commerce*, comme les premiers mots du premier numéro le confirment : « Le Journal que nous entreprenons est uniquement destiné aux progrès des connaissances économiques. » (Tome 1, 1765, p.I) Cette tâche n'avait jamais été entreprise avant.

On le comprend, l'ambition était considérable :

« Le recueil que nous commençons deviendra dans quelques années le dépôt le plus riche et le plus intéressant sur les matières économiques ; il ne s'agira alors que se saisir le rapport et la liaison des membres épars et isolés, de les rapprocher et de les réunir pour former un corps de principes uniformes et certains sur l'Agriculture, le Commerce et les Finances. » (pp.III-IV)

Quelques Physiocrates y participent, mais ils n'y sont pas en majorité. Dès le premier numéro, nous trouvons pourtant une longue « lettre de M. Le Trosne, Avocat du Roi au Bailliage d'Orléans, sur les avantages de la concurrence des vaisseaux étrangers pour la voiture de nos grains, en réponse à la Lettre de Quimper insérée dans la Gazette du Commerce des 23 Mars et jours suivants ».

Quelques passages de cette belle lettre suffiront à illustrer les qualités de ce *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, qui fut le premier essai avant les *Éphémérides du Citoyen*.

« Eh ! Monsieur, cette balance que vous voulez mettre aux mains de tout le monde, il n'appartient à personne de la tenir, pas même aux Souverains. Suivons le cours naturel des choses, nous ne serions capables que de le bouleverser ; c'est une maladie dont il serait bien temps de nous guérir, que celle de vouloir tout régler, tout ordonner, et tout soumettre à nos vues si faibles et si courtes. Laissons à la liberté du Commerce le soin d'approvisionner les Nations, de conduire le superflu où manque le nécessaire, d'enrichir les unes par la vente de leurs productions, de nourrir les autres alternativement, de hausser ou baisser le prix suivant le flux et reflux des circonstances, et de procurer l'avantage commun par l'observation du grand précepte de se secourir mutuellement, précepte que le souverain Maître a mis d'autant plus à leur portée, qu'il l'a lié inséparablement avec l'intérêt particulier de chacun. » (p.70)

« Laissez-nous faire, disait avec un grand sens un Négociant consulté par M. Colbert sur les moyens de faire fleurir le commerce. Il en est de même de l'industrie qu'on a cru dans les temps faire prospérer en l'érigeant de toute part en privilèges exclusifs par l'établissement des Communautés, en l'accablant de règlements sans nombre, de

Visiteurs, d'Inspecteurs, etc. (sur la seule bonneterie, nous avons quatre ou cinq volumes in-4°. de règlements). Ce qu'il a d'heureux, c'est que la plupart de ces règlements restent sans exécution, et que les Visiteurs et Inspecteurs se relâchent sur leurs fonctions, et se contentent de la rétribution. Sans cela, il y aurait longtemps qu'il n'y aurait plus d'industrie en France ; à force de la chérir, nous avons fait tout ce qu'il fallait pour l'étouffer. » (p.101)

« En qualité d'hommes les Hollandais sont nos frères, et si celle d'étrangers peut l'effacer à nos yeux, en qualité de consommateurs ils sont utiles aux nations agricoles. D'ailleurs en vivant à leur solde, ils leur rendent service, car ils font valoir leurs denrées et font les affaires de tout le monde en faisant les leurs. Rien de plus juste. » (p.119)

La conversion de Nicolas Baudeau à la Physiocratie accéléra le mouvement de popularisation des principes économiques. Ainsi naquirent les *Éphémérides du Citoyen* des « feuilles volantes » ou brochures créées en 1765 avec la volonté de « pénétrer dans les cercles du beau monde » L'ambition était clairement d'être scientifique, mais en même temps simple et abordable. « La multitude, y lit-on d'emblée, est incapable d'étudier et d'apprendre : elle ne veut que parcourir et savoir sans effort. » Or, soutiennent les auteurs, « il est un milieu entre l'ignorance absolue et l'érudition profonde. » (tome 1, 1765, p.12) Tel sera la place qu'occuperont les *Éphémérides du Citoyen* pour la popularisation de l'économie politique : éclairer, guider, enseigner. Dans le deuxième tome, il est dit d'ailleurs, sur le rôle des *Éphémérides*, que son but est « d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts, et d'animer son zèle pour tous les objets qui peuvent concourir à la prospérité de la patrie. » (tome 2, 1766, pp.17-18)

Le contenu des volumes des *Éphémérides du Citoyen* a nécessairement perdu de son intérêt après le passage des siècles, mais nombre des problématiques soulevées continuent d'agiter notre société. Le premier numéro, par exemple, contient un article intitulé « De l'éducation nationale », qui défend l'idée d'une instruction pour tous, mais différente selon les ordres : nobles, paysans, princes, bourgeois, commerçants, etc., et fournit des arguments pour soutenir cette disposition.

Autre article du premier numéro « De la dépopulation de nos campagnes » ; sujet tout à fait majeur à l'époque, et sur lequel le marquis d'Argenson s'était déjà abondamment penché. Le deuxième numéro contenait principalement la suite des articles du premier. Le troisième commença avec la première partie du « Despotisme de la Chine », par François Quesnay, qui allait occuper le début de plusieurs numéros. Les numéros suivants couvrent un champ trop étendu pour être présenté aussi succinctement, dans lequel les thèmes qui faisaient naître de larges débats à l'époque, et notamment la liberté du commerce des grains, avaient nécessairement une large place.

Le succès de ce journal amène les plus éminents philosophes du siècle à s'y intéresser, eux souvent si réticents à considérer dans toute leur étendue les questions économiques. Ainsi Voltaire, dès 1765, écrit-il une « Diatribe à l'auteur des *Éphémérides* », envoyé à la rédaction du journal, et qui commence ainsi :

« Une petite société de cultivateurs, dans le fond d'une province ignorée, lit assidûment vos *Éphémérides* et tâche d'en profiter. L'auteur du Siège de Calais obtint de cette ville des lettres de bourgeoisie pour avoir voulu élever l'infortuné Philippe de Valois au-dessus du grand Edouard III son vainqueur. Il s'intitula toujours citoyen de Calais. Mais vous nous paraissez par vos écrits le citoyen de l'univers.

Oui, monsieur, l'agriculture est la base de tout, comme vous l'avez dit, quoiqu'elle ne fasse pas tout. C'est elle qui est la mère de tous les arts et de tous les biens ; c'est ainsi que pensaient le premier des Caton dans Rome, et le plus grand des Scipion à Linterne. Telle était avant eux l'opinion et la conduite de Xénophon chez les Grecs, après la retraite des Dix mille. »²¹

À côté de ces éloges, on trouve néanmoins de nombreuses critiques. Les croyant pertinentes, nous considérons qu'il est justifié d'en rendre compte, pour guider nos efforts futurs de popularisation des principes économiques.

Dès la sortie du premier numéro, la direction du journal avait reçu une lettre critique de la part d'un lecteur. Par honnêteté, elle est insérée dans le deuxième numéro. On y lit ceci :

« Vous vous jetez à corps perdu dans la morale et dans la politique. Vous voulez que le Français raisonne, qu'il disserte, et qui pis est, qu'il se corrige. Monsieur le citoyen, vous vous bercez là d'un esprit chimérique : faites rire le public, si vous pouvez ; c'est tout ce qu'il veut ; c'est tout ce dont il est capable. » (Tome 1, pp.259-260)

« Vous voulez en tout mettre de l'ordre dans vos idées, de la logique dans vos raisonnements, et de la méthode en chacun de vos plans particuliers, et ce n'est pas à la mode. Quelquefois vous prenez feu et vous tombez dans une espèce de déclamation encore plus éloignée du goût de notre siècle, aussi ne trouve-t-on point dans vos *Ephémérides* ce style vif et semillant qui plaît dans les ouvrages modernes ; point de petites phrases coupées, d'antithèses, de jeux de mots, d'épigrammes et de sentences. Vous laissez couler vos phrases comme à l'aventure, tout occupé de ce que vous voulez dire, il est aisé de sentir que vous faites assez peu d'attention à la manière dont vous le dites ; comment prétendez-vous donc amuser notre public, si vous êtes si sérieux pour le fonds de vos feuilles, et si monotone ? » (Tome 1, pp.263-264)

À peine une belle entreprise de diffusion de l'économie politique est-elle entamée qu'on voit donc surgir une grande réflexion sur cette question majeure, et pourtant non résolue de nos jours : comment parler d'économie aux gens ?

²¹ *Œuvres complètes de Voltaire*, Volume 26, Paris, 1819, p.427

Pour les *Éphémérides*, Nicolas Baudeau répond à la critique du lecteur, et explique :

« On a eu raison de juger que remplis de nos idées, nous laissons couler notre style suivant sa pente naturelle, sans chercher à le rendre plus brillant. Peut-être pourrions-nous couper nos phrases, les orner de pompons, les aiguïser en épigrammes, ou les tourner en maximes ; peut-être aussi n'y réussirions-nous pas. Quoiqu'il en soit, nous croyons de bonne foi que c'est un temps perdu que de courir ainsi après le style qu'on appelle à la mode : nous aimons mieux l'employer à réfléchir, et à mettre de l'ordre dans nos pensées. Ceux qui n'aiment pas la méthode, ou qui ne veulent pas qu'on parle avec chaleur des objets intéressants, quand on se sent échauffé par l'enthousiasme du patriotisme, peuvent se dispenser de lire ce qu'ils appellent dissertations ou déclamations dans nos feuilles, nous ne nous sentons disposé en aucune manière à leur donner satisfaction. » (pp.269-270)

« Cependant, nous éviterons autant qu'il est en notre pouvoir les phrases longues et entortillées ; elles sont insupportables dans les Historiens ; il n'est peut-être pas si aisé de s'en garantir, lorsqu'on traite les sujets de la morale et de la philosophie. » (p.270)

Toutes ces discussions doivent être rapprochées des critiques de Melchior Grimm, qui considérait les Physiocrates comme une secte d'illuminés, et des *Dialogues sur le commerce des grains*, de Galiani, qui eurent un succès considérable et prouvèrent que la critique était fondée : les gens voulaient rire, et pas trop réfléchir.

Les Physiocrates, en effet, étaient d'assez médiocres écrivains. Ils étaient trop obscurs, et on leur reprocha souvent. « L'art d'écrire est un article que Messieurs les Économistes ont trop négligé, écrivit Cabanis. Je puis vous assurer que s'ils avaient eu Jean-Jacques Rousseau comme secrétaire, leur système serait celui de toute l'Europe. »²² Dupont de Nemours le reconnaîtra lui-même à la fin de sa vie, quand l'enthousiasme de la secte sera retombé. Les Physiocrates, écrira-t-il, étaient :

« des écrivains médiocres, quoiqu'il y eût chez eux de vigoureux penseurs. Quesnay resserrait trop l'expression de ses idées fortes et nouvelles, et ne pouvait être lu sans travail. Mirabeau le père, plein d'âme, d'abondance et de génie, avait un style apocalyptique. Mercier de la Rivière, affectant perpétuellement la méthode, tenait l'attention trop suspendue. Abeille était froid et lourd ; Le Trosne clair mais diffus ; Saint-Péravy, profond mais obscur. Roubaud, étincelant d'esprit, le montrait trop et l'avait quelque fois subtil. Du Pont n'était qu'un artiste : il ne manquait pas d'une sorte de verve dans le cœur et de quelque justesse dans la tête, mais il n'atteignait jamais cette correction sans laquelle aucun écrit ne demeure. Baudeau, à qui ses camarades doivent presque toutes leurs mésaventures, abusant de son extrême facilité, était tantôt trivial, tantôt emphatique, louangeur ou satirique à l'excès. »²³

Les *Éphémérides* pâtissaient donc d'un défaut de style, d'un trop grand sérieux dans une époque où les gens ne voulaient que rire. Le journal était en outre trop

²² Cabanis, cité dans Picavet, *Les Idéologues*, Paris, 1891, Aléan, p.178

²³ Cité dans *Condillac économiste*, par Auguste Lebeau, Paris, Guillaumin, 1903, pp. 17-18

rempli de cet attachement à une doctrine fixée d'avance, à une époque éprise de la critique et du débat. Tels sont les défauts qui amenèrent la mort des *Éphémérides*.

En effet, malgré la beauté du projet, malgré l'enthousiasme certain de ses contributeurs, et d'un intérêt très perceptible de la part des lecteurs, l'argent ne tarda pas à manquer à cette belle entreprise, et les volumes se remplirent de plus en plus difficilement. L'aide de Turgot, qui apporta de l'argent et des textes, ne suffira pas. Dupont de Nemours, réduit à rédiger presque tous les derniers volumes lui-même, accueilli avec soulagement, on peut le croire, l'annonce de l'interdiction des *Éphémérides* par le pouvoir royal.

Au fond, il ressort de cette aventure éditoriale pionnière un double sentiment de fierté et de déception. Fierté d'avoir vu le sol français faire naître les premières revues économiques de l'histoire, avec un contenu scientifique, des intuitions, et des concepts théoriques qui impressionnent d'autant plus qu'on garde à l'esprit l'époque à laquelle elles émergèrent. Mais déception, en même temps, d'observer tant de génies et de grand hommes de savoir incapables d'attirer sur le long terme l'intérêt certes fuyant, certes superficiel, de la grande masse des hommes. Par son échec final, les premiers journaux d'économie nous forcent à reconsidérer encore une fois les moyens de populariser la pensée économique. Il invite tous les hommes et femmes préoccupés par le destin des nations à trouver des solutions pour qu'un jour les historiens puissent dire de notre société contemporaine : « les idées économiques étaient à la mode. Tout le monde était économiste. »

A.L.

*« Il ne s'agit pas d'édifier à grand peine des institutions libérales,
il s'agit d'avoir encore des hommes libres à mettre dedans. »*

Georges Bernanos



**Institut de
Formation
Politique**

L'Institut de Formation Politique est le premier institut qui forme les jeunes aux idées et à l'action politiques. Il organise à cette fin des séminaires intensifs dédiés aux étudiants.

Les séminaires de formation de l'IFP visent à stimuler l'engagement des participants, à leur offrir la possibilité d'approfondir leurs convictions, et à leur permettre de promouvoir leurs idées grâce aux techniques d'argumentation et d'organisation.

Les séminaires de l'IFP permettent aux participants :

- * De mieux connaître les fondements intellectuels de leur famille de pensée
- * D'améliorer leur pratique de l'argumentation oratoire
- * D'acquérir les connaissances de base de l'action associative et politique

Les séminaires apprennent également à agir sur un campus universitaire, s'exprimer en public, créer et financer un projet associatif ou politique, développer un réseau associatif, attirer l'attention des médias, faire pression sur les décideurs, etc.

www.ifpfrance.org

A. de Villeneuve-Bargemont

Ou l'économie politique chrétienne

Après la présentation des économistes ayant fleuri au sein de la Belgique francophone au cours du XIX^e siècle, un lecteur nous a adressé un large commentaire, songeant à creuser cette notion étrange d'« économie politique chrétienne » que nous avons évoquée en exposant l'œuvre de Charles Périn. Tout à fait enclins à accompagner cet effort de diffusion des différentes idées économiques, nous présentons ici son commentaire critique de l'œuvre d'Alban de Villeneuve-Bargemont, le plus grand représentant en France de l'école d'économie politique chrétienne.

Cher Monsieur,

Étant moi-même Belge, j'ai lu avec le plus grand intérêt la notice parue dans votre revue sur les économistes principaux de la Belgique francophone. Comme je ne connaissais encore que Molinari et avais simplement entendu le nom de Paul-Emile de Puydt, sans pouvoir le rattacher aux idées qu'il défendit, j'ai profité de cette courte présentation pour combler mon malheureux retard.

Étant moi-même également Chrétien, c'est avec un certain étonnement que j'ai entendu parler d'une « économie politique chrétienne », à mi-distance avec le libéralisme et le socialisme, et défendue pour la première fois par un Belge du nom de Charles Périn, que j'ignorais parfaitement.

Curieux, je me suis engagé dans des recherches approfondies, et ai découvert les noms des grandes figures de cette véritable école d'économie politique : Pierre-Simon Ballanche (1776-1847), Félicité de Lamennais (1782-1854), Charles de Caux (1787-1864), Frédéric Ozanam (1813-1853), Philippe Buchez (1796-1865), et surtout Alban de Villeneuve-Bargemont (1784-1850).

C'est chez ce dernier que j'ai puisé ma connaissance de l'économie politique chrétienne, ayant lu partout qu'il était le plus grand représentant de ce courant. Je l'ai lu et ai sagement médité ses idées. J'ai cru qu'il n'était pas inutile de présenter mon commentaire de cette économie politique chrétienne, pour que vos lecteurs

puissent en avoir une idée plus claire, et se rattacher en connaissance de cause au courant d'idées qui correspond le plus à leurs penchants.

Dès la naissance formelle et officielle de l'économie politique, c'est-à-dire avec les écrits d'Adam Smith, Jean-Baptiste Say, ou David Ricardo, on vit surgir en France, en Italie, et même en Angleterre, des économistes ou des moralistes, pour venir critiquer cette science nouvelle, sur la base de ses fondements moraux ou de ses conclusions pratiques.

En Angleterre, ce courant critique fut surtout marqué par l'apparition d'un groupe d'économistes qu'on qualifia plus tard de « ricardiens socialistes », parce que, sans abandonner les fondements de l'économie politique classique représentée par Ricardo, et en restant fidèle au cadre fixé par lui, ils firent glisser les termes de la discussion économique vers le socialisme, et défendirent, en matière de politique, un interventionnisme étatique des plus marqués. Ce fut le cas de John Gray, William Thompson, ou Thomas Hodgskin, sur lesquels nous n'approfondirons pas l'étude, pour des raisons évidentes.²⁴

En Italie, le pourtant très savant J. Pecchio fut très significatif de cette posture nouvelle. L'économie politique anglaise de Malthus et Ricardo ne le satisfaisait pas. Voici ce qu'on lit dans son *Histoire de l'économie politique en Italie* :

« Les Anglais, attentifs seulement à tout ce qui tend à la richesse, approuvent la grande propriété sans s'inquiéter de nombreux et tristes effets moraux qui en résultent. Ils vantent la population manufacturière, parce qu'elle augmente la richesse d'un pays, sans s'inquiéter de la détérioration de la santé et de la vigueur de la population, laquelle, à la longue, s'affaiblit et s'effémine par un travail assidu aux métiers. Les Anglais provoquent l'usage des machines, parce qu'elles produisent en abondance et à moins de frais, sans faire attention qu'en augmentant très rapidement la production, ils provoquent tout à coup des engagements funestes, et privent de travail des milliers d'ouvriers. L'Anglais ne voit dans l'ouvrier qu'une machine productive. Il le condamne à un travail exubérant, l'emprisonne dans les suffocantes filatures de coton et l'ensevelit dans des minières de charbon, d'étain ou de fer ; et s'il recommande de le bien nourrir, il semble que ce n'est dans d'autres vues que d'en retirer un plus grand produit : philanthropie pareille à celle du voiturier qui nourrit bien son cheval afin qu'il puisse tirer sa voiture avec plus de vigueur. Les Anglais voudraient convertir tous les agriculteurs en artisans, et labourer la terre avec des machines, s'il était possible, sans réfléchir qu'ils substituent une population faible, pâle et décharnée à une population bien constituée et vigoureuse, dont la vie a toujours plus de durée. »

« La science, ainsi envisagée, n'est plus qu'une arithmétique politique ; et, réduite à cette seule fin, elle ressemble à un insensible machiavélisme. La science de l'économie politique, déjà aride en elle-même, dessèche trop le cœur lorsqu'on la réduit à une simple arithmétique, et qu'elle augmente cet égoïsme, cet esprit de calcul

²⁴ Sur leur pensée, et le courant plus global dit des « Ricardian Socialists », voir Esther Lowenthal, *The Ricardian Socialists*, New York, 1911

déjà trop répandu en Europe, et qui remplace ces sentiments chevaleresques qui naissent de l'impression du cœur et non de la supputation du bilan du *doit* et *avoir*. »²⁵

Ce passage se trouve dans l'écrit de l'économiste dont je vais parler ici : Alban de Villeneuve-Bargemont. Né dans les Alpes Maritimes en 1784, cet économiste commença sa carrière dans la fonction publique, et occupa de nombreux hauts postes au sein de l'Etat, dont celui de préfet, de 1817 à 1828, dans diverses régions. Longtemps député du Nord, il profita de sa retraite pour se consacrer à l'économie politique, et rédigea notamment une *Économie politique chrétienne* (1834), qui nous intéressera ici.

Si Villeneuve-Bargemont citait dans son ouvrage le passage du comte Pecchio, dont les mots seront les mêmes chez d'autres économistes, d'autres philosophes, jusqu'à Lamartine, qui dira au fond la même chose, si notre Français cite Pecchio donc, c'est qu'il partage avec lui ce même sentiment d'indignation et de regret face à l'économie politique anglaise, et celle qui s'est constituée à partir d'elle et en la prenant comme modèle. Abondant dans le sens de Pecchio et des autres et utilisant une ligne d'attaque qu'on retrouve si communément de nos jours chez les adversaires des économistes, Villeneuve-Bargemont assène ses coups :

« Il faut reconnaître que la science économique, telle qu'on l'a faite, n'est pas la théorie du bonheur des peuples. » (p.81)²⁶

Le propos est étrange. M. Villeneuve-Bargemont, qui se dit économiste, ignorerait-il la nature de l'économie politique ? Chaque science a son sujet, et celui de l'économie politique, comme l'a bien défini Jean-Baptiste Say, est « la formation, la distribution et la consommation des richesses », les richesses étant les produits utiles tirés du travail humain. Elle n'a donc pas à être la science du bonheur des hommes. L'économie politique tend à rendre les peuples plus prospères, pas plus heureux. Ce genre de problématique, d'autres disciplines en font leur objet, la philosophie notamment.

Mais notre auteur se place à un autre point de vue. « Le but de la société, écrit-il, ne saurait être seulement la production des richesses ; ce but est la plus grande diffusion possible de l'aisance, du bien-être et de la morale parmi les hommes. » Après cette indication, et après avoir fixé à la science économique des missions qui ne sont habituellement pas les siennes, Villeneuve-Bargemont fait usage de ces critères pour juger les économistes anglais, puis le système économique capitaliste :

« Le bonheur et la paix des nations ont décliné en raison de l'extension forcée de l'industrie et du développement exagéré d'une civilisation matérielle. » (p.81)

²⁵ J. Pecchio, *Histoire de l'économie politique en Italie*, pp.59-60

²⁶ L'édition citée dans cet article est : Alban de Villeneuve-Bargemont, *Économie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir*, Paris, 1834

Voilà le genre d'affirmations gratuites, sans fondement et factuellement fausses, qu'on pourrait croire tirées de Marx ou de théoriciens socialistes, et que l'on retrouve sous la plume d'Alban de Villeneuve-Bargemont. Au fond, on retrouve toujours la même critique que celle exprimée précédemment. M. de Villeneuve-Bargemont voudrait faire de l'économie politique la science de la moralité : elle ne l'est pas. Il doit donc ou se modifier, ou changer de science.

Malgré ce que les dernières citations peuvent laisser penser, cet ouvrage n'est pas une compilation de banalités, d'affirmations gratuites et de niaiseries. Il est vrai que ma critique de l'auteur, que je dis bien éloigné de la science économique, et qui semble s'inventer son économie politique à lui, pouvait paraître bien hardie. Maintenant on la comprendra mieux. M. de Villeneuve-Bargemont attend autre chose de l'économie politique. Il voudrait qu'elle soit morale, qu'elle oublie pour un temps les richesses matérielles, et guide les cœurs des hommes vers le christianisme. Étrange programme, de toute évidence, et étrange façon de considérer l'économie. Mais l'économie politique chrétienne n'a rien à voir avec l'économie politique ; elle prétend s'y substituer pauvrement, en ne faisant en réalité qu'une philosophie politique ou humaniste.

Parlant comme les socialistes mais refusant leurs idées, M. de Villeneuve-Bargemont est dans une mauvaise posture. Il serait vain, dit-il sagement, de renverser l'inégalité des richesses, puisqu'elle donne le travail aux hommes, mais surtout qu'agir ainsi, partager également les richesses, « ne saurait aboutir qu'à une misère commune. » (p.120) Pourtant, il ne lésine pas sur les thèmes socialistes. Ainsi, la lutte des classes :

« Il existe entre les puissants et les riches, et les classes pauvres et assujetties au travail, un principe de lutte perpétuelle, destructif du principe de l'ordre social. »
(p.121)

Cette phrase aurait parfaitement sa place dans le *Manifeste du Parti Communiste*. Elle rappelle aussi certains propos de Ricardo, qui se laissait aussi parfois nonchalamment tromper par l'apparente contradiction entre les intérêts des classes de la société.

Au final, sans avoir cru nécessaire d'en fournir quelque preuve, il conclue :

« Il n'est que trop bien prouvé aujourd'hui que l'application des théories anglaises n'aboutit qu'à concentrer dans la haute classe industrielle, toutes les jouissances du luxe et tous les profits du travail des pauvres. Par la doctrine de l'excitation indéfinie des besoins, une plus grande masse de richesses a dû nécessairement être produite par la classe ouvrière ; mais c'est au bénéfice seulement des monopoliseurs de l'industrie : les ouvriers n'ont obtenu qu'un accroissement de travail et de misère.

L'opulence, l'élégance, le confort, règnent parmi les heureux chefs des grandes manufactures. À côté d'eux, des millions d'ouvriers demandent du pain ou la mort. Telle est la civilisation de l'Angleterre. Que l'économie politique s'en applaudisse, si elle ose : pour nous, nous nous écrirons plutôt avec Malthus : *Périssent plutôt de telles richesses et une telle civilisation.* » (pp.159-160)

Bien sûr, malgré qu'il dise que cela est « trop bien prouvé », il se garde bien de nous fournir les preuves de cette évidence apparente. Il observe les malheurs réels du peuple anglais de l'époque ; en humaniste, il les plaint et s'indigne. Il aurait du, en économiste, en rechercher les causes. Mais il ne souhaite pas désigner de causes, il souhaite désigner des coupables.

En outre, on reconnaît là très bien le langage socialiste ou marxiste : « les ouvriers n'ont obtenu qu'un accroissement de travail et de misère. » Cette proposition est invalidée par le témoignage des statistiques que l'histoire nous a fourni. Mais qu'importe. Sans doute ce genre de phrase, qu'on trouve abondamment chez Villeneuve-Bargemont, n'est-elle qu'une exagération d'un moraliste indigné, qui, du haut du piédestal sur lequel il s'est lui-même placé, admire l'accroissement de production et médite la distribution de celui-ci à travers les différentes classes de la société. Ce qui le gêne sans doute, ce n'est pas que chacun reçoive en fonction de son effort contributif à la création de richesse, mais que chacun ne reçoive pas davantage en fonction de ses besoins. De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins : telle semble être une formule qu'il aurait pu utiliser s'il en avait eu connaissance. Il ne comprend donc pas les différences de distribution des richesses, et ignorent les lois qui la président. Mieux, il s'en indigne, en rejetant les causes :

« L'économie politique veut que les services de l'entrepreneur d'industrie soient chèrement rétribués, car il faut considérer, dit-elle : 1° la nécessité de trouver des capitaux ; 2° les qualités personnelles et les connaissances que ses fonctions exigent ; 3° les risques auxquels il s'expose. Quant à l'ouvrier, *pourvu qu'il reçoive de quoi ne pas mourir de faim, il doit être satisfait.* » (p.278)

Et, en moraliste, il poursuit :

« En vérité, le cœur se serre lorsqu'on voit la science poser en quelque sorte en principe, que c'est uniquement pour fournir à l'industrie une suffisante population d'ouvriers, qu'il convient de donner à ceux-ci un salaire *un peu plus que suffisant pour vivre*, afin qu'ils puissent s'entretenir et élever leur famille : que c'est dans ce seul but qu'il faut proscrire le célibat des ouvriers ; qu'on la voit, disons-nous, se féliciter de ce que les consommations de la classe ouvrière ne puissent pas s'étendre bien loin, grâce au désavantage de sa position, et enfin calculer froidement la valeur et le salaire d'un homme par l'accumulation des capitaux employés à se rendre propre au travail ! » (p.281)

On peut se demander quel genre d'économie politique il a lu, tout comme on se demande souvent si les journalistes qui tiennent encore aujourd'hui ce discours

se sont renseignés sur le contenu de la science sur laquelle ils viennent déverser leur haine. Et en outre, est-ce bien le rôle de l'économiste que d'avoir « le cœur qui se serre » ? Non, certainement. La science doit expliquer, démontrer, préciser, illustrer ; cela fût-il avec l'apparence de la froideur.

Mais Villeneuve-Bargemont n'est pas qu'un moraliste indigné. C'est aussi un économiste, quoique peu brillant, peu porté vers l'analyse, et assurément peu original. Examinant la question du salaire, il se trouve au milieu d'un mouvement contradictoire : il souhaite un salaire minimum, suffisant pour faire vivre les ouvriers, et en même temps il refuse une action publique, tiraillé entre son bon sens d'économiste, qui le lui interdit, et sa générosité d'humaniste, qui l'y encourage. De cette ambiguïté, les propos suivants témoignent éloquemment :

« Nous n'avons pas besoin de dire d'avance qu'il nous paraîtrait aussi imprudent qu'impraticable de faire intervenir le législateur dans la fixation des salaires ; mais en même temps nous exprimons la conviction profonde que la société a le droit, et même l'obligation, de garantir l'existence des ouvriers que l'organisation actuelle de l'industrie laisse à la disposition presque despotique des entrepreneurs, et de les garantir elle-même contre le dommage que lui cause incessamment la propagation de l'indigence dans les classes ouvrières. » (p.287)

L'économie politique anglaise est donc immorale et néfaste au bonheur des peuples, c'est une affaire entendue. Mais qu'est-ce que notre théoricien nous propose à la place ? Comme le titre du livre l'indique, et malgré l'incrédulité que cela peut provoquer chez le lecteur contemporain, la réponse est à trouver selon lui dans la religion chrétienne. « Les maux de l'humanité, presque tous inhérents à la destinée religieuse de l'homme, ne peuvent s'expliquer que par la religion comme ils ne sauraient se guérir que par elle. » (p.83)

Cette alternative, que l'*Economie Politique Chrétienne* de M. Villeneuve-Bargemont a pour objectif de présenter, n'est certainement pas dénuée d'originalité, ni d'une certaine hauteur morale qui embellit encore davantage des aperçus économiques parfois éclairants. En vérité, la critique morale de la science économique, et l'indignation, réelle ou feinte, face aux conséquences pratiques de l'application de ses principes, ne mérite en aucun cas d'être balayée d'un revers de main comme non pertinente, illégitime, ou superflue. Elle est utile, en ce qu'elle signale à l'homme de science les lacunes, possibles, de ses systèmes, et l'invite à retravailler encore ses théories. Mais elle est néfaste, à la science comme au progrès de l'humanité, quand à la recherche théorique des économistes, dans une discipline s'occupant uniquement de la richesse des nations, elle prétend substituer une appréciation morale, digne, respectable, mais non scientifique.

J.-L T.

Mythes et causes véritables

Y. Guyot sur la panique bancaire de 1907

Après l'étude des Assignats, dans le premier numéro de cette revue, l'étude historique des crises monétaires nous amène à nous pencher sur un cas plus récent, crucial dans l'histoire économique des Etats-Unis et, de manière très directe, dans celle de l'économie mondiale contemporaine : la panique bancaire de 1907. Ce moment, Yves Guyot — dont on rappelait le talent dans un article du même premier numéro ²⁷ — l'examina dans « La crise américaine, ses effets et ses causes », article paru dans la *Revue du commerce, de l'industrie et de la banque*, en décembre 1907.

En 1906, plusieurs événements, *a priori* sans lien direct, virent gripper l'engrenage bancaire traditionnel des Etats-Unis ; ceux-là mêmes qu'Yves Guyot analyse dans son article. Il y a tout d'abord le séisme de San Francisco, qui engendra un transfert important de capitaux de New York vers la côte Ouest, pour financer la reconstruction. Ensuite, une hausse des taux de la Banque d'Angleterre, qui voulait attirer davantage de capitaux américains. Par ailleurs, l'entrée en vigueur du Hepburn Act, qui donnait aux Commissions commerciales interétatiques le droit de plafonner les prix des transports ferroviaires fit chuter le cours des sociétés de chemin de fer. Enfin, début 1907, la ville de New York ne put émettre une série d'obligations, le marché du cuivre s'effondra, et la Standard Oil mit un genou à terre sous l'effet d'une forte amende pour violation de la loi antitrust. En mois d'un an, les cours avaient chuté de 30%.

Acte I : aigrefins et malandrins

La panique de 1907 a été déclenchée par une manipulation de marché d'origine familiale. Fritz August Heinze avait, à la faveur de l'électrification des villes occidentales, fait fortune dans le cuivre, à la tête de la United Copper, et avait conquis, avec l'aide d'un banquier, une place de choix au sein des conseils d'administration de six banques nationales. Son frère, Otto, trop sûr de lui, tenta de « cornériser » les actions de la compagnie. La cornérisation est une manipulation de marché, organisée par un ou plusieurs intervenants agissant de concert, et dont le

²⁷ « La taxation illégitime. Yves Guyot contre l'impôt sur le revenu », *Laissons Faire*, N.1, Juin 2013, pp.25-30

but est d'amener les vendeurs à découvert à liquider leurs positions en catastrophe et à n'importe quel prix. Pour que cela fonctionne, il faut que les investisseurs soient en position de faiblesse par rapport aux actionnaires majoritaires. Or, beaucoup n'étaient en réalité que des spéculateurs qui attendaient une chute des cours, afin de racheter à découvert des actions à prix très bas et d'empocher la différence. Pour cornériser la société, il fallait racheter le plus grand nombre possible d'actions afin d'obliger les emprunteurs à rembourser les actions qu'ils détenaient. Dans l'esprit d'Otto, la campagne de rachat agressif ferait monter le prix de l'action, et les emprunteurs, incapables de trouver d'autres actions sur le marché, se tourneraient alors inévitablement vers les Heinze qui seraient dorénavant en mesure de fixer leur prix.

Le lundi 14 octobre, Otto commença donc à acheter des actions de la United Copper. Le cours monta de 39\$ à 52\$ l'unité dans la journée, et atteignit presque 60\$ le lendemain. Mais Otto avait mal évalué le marché et le prix de l'action de United Copper s'effondra. L'action, qui était à 30\$ à la fermeture le mardi, descendit à 10\$ le mercredi. Otto Heinze était ruiné. L'action de United Copper se négocia en dehors de la bourse new-yorkaise, dans un marché en plein air, littéralement « sur le trottoir ».

Après cet échec, Otto Heinze se trouva incapable de faire face à ses obligations, entraînant la faillite de la société de courtage Gross & Kleeberg, dont il était client. Le jeudi 17 octobre, le New York Stock Exchange lui interdit toute activité d'opérateur de marché. Mais à la suite de l'effondrement des cours de l'United Copper, la Caisse d'épargne du Montana (dont le propriétaire était un certain... Fritz Augustus Heinze), annonça qu'elle était en cessation de paiements.

Acte II : Effet domino

Intervint alors le deuxième temps de la panique. La société fiduciaire Knickerbocker de Charles T. Barney fut au cœur de l'effet domino qui se déclencha alors. Le 22 octobre, la banque se trouva confrontée à un mouvement de panique classique. La foule ne cessa d'augmenter dès l'ouverture de la banque. Selon le *New York Times*, « aussitôt qu'un dépositaire sortait de la banque, dix autres y entraient pour réclamer leur argent et [la banque demanda à la police] d'envoyer des hommes pour maintenir l'ordre ». En moins de trois heures, 8 millions de dollars sortirent des caisses de la Knickerbocker, qui dut cesser toutes opérations peu après midi.

Tandis que les rumeurs allaient bon train, les autres banques et les établissements financiers hésitaient à prêter de l'argent. Les taux d'intérêts sur les prêts consentis aux courtiers s'envolèrent, mais comme ceux-ci étaient incapables de trouver l'argent, les cours des actions tombèrent à un niveau jamais atteint depuis décembre 1900. La panique se propagea et fit deux nouvelles victimes de

taille, Trust Company of America et Lincoln Trust Company. Dès le jeudi, une quinzaine de banques supplémentaires firent faillite.

Acte III : J.P. Morgan, le maître des clefs

Le banquier le plus riche et le plus connu, John P. Morgan, examina les comptes de la Knickerbocker Trust Company pour conclure à la banqueroute ; il décida de laisser faire. La faillite de la compagnie, cependant, déclencha une panique affectant d'autres sociétés fiduciaires dont les finances étaient saines, ce qui décida Morgan à monter une opération de sauvetage, qui, très vite, en appela d'autres.

Néanmoins, Morgan, Stillman, Baker et les autres banquiers de la ville ne purent indéfiniment mettre leurs ressources en commun pour pallier à la crise. Même le Trésor se trouva à court de fonds. Mais il fallait regagner la confiance du public. Désireuse de garantir une circulation fluide de capitaux, la chambre de compensation de New York émit 100 millions de dollars en certificats de prêts (*loan certificates*) qui pouvaient s'échanger entre banques pour équilibrer les comptes tout en préservant les réserves de numéraire pour les dépositaires. Rassurés par les autorités religieuses, par la presse, et par des bilans qui faisaient apparaître des réserves de numéraire satisfaisantes, on vit l'ordre se rétablir.

La panique de 1907 se produisit lors d'une période de récession prolongée entre mai 1907 et juin 1908. L'interaction entre la récession, la panique bancaire et la crise boursière provoqua un déséquilibre économique de taille. Robert Bruner et Sean Carr citent de nombreuses statistiques qui donnent une idée de l'ampleur des dégâts dans *The Panic of 1907: Lessons Learned from the Market's Perfect Storm*. La production chuta de 11 %, les importations de 26 %, et le chômage, qui était à moins de 3 %, atteignit 8 %. L'immigration tomba à 750 000 personnes en 1909, après avoir atteint 1,2 million deux ans auparavant.

Le regard d'Yves Guyot

Yves Guyot a pour ambition d'examiner, au-delà des apparences, les causes réelles de cette crise. Il écrit que « la plupart de ceux qui en souffrent en commentent beaucoup plus les symptômes douloureux par lesquels elle se manifeste qu'ils n'en recherchent la cause. »

Parmi les causes accessoires, Guyot cite les Trust companies. Ces sociétés fiduciaires ont certes figuré parmi les éléments déclencheurs, mais, en suspendant leurs paiements, les banques américaines annihilèrent les réclamations des déposants. Guyot cite également, parmi les causes accessoires, le Hepburn Act qui, « en donnant à l'Interstate Commerce Commission le droit de fixer certains tarifs, ébranlait la confiance dans les compagnies de chemin de fer précisément au moment où elles avaient le plus besoin de capitaux. »

Guyot en vient ensuite aux causes, à ses yeux essentielles, de la panique qui vient tout juste de s'achever au moment où il écrit. Il y a d'abord l'intervention inadéquate du gouvernement. Si les banques nationales avaient un monopole d'émission des *circulating notes*, c'est-à-dire des billets de banque payables à vue, ce monopole n'était en réalité que la contrepartie de leur obligation d'acheter les titres de la dette publique du gouvernement américain.

« On en a fait la base de la loi de 1861, non pas dans l'intérêt du crédit, mais pour le placement de la dette. L'émission ne dépend ni de l'encaisse, ni des effets de commerce escompté par la banque : au lieu d'être en rapport avec le chiffre des affaires, elle dépend des titres de la dette. »

Guyot s'interroge fort légitimement sur la pérennité d'un tel système :

« Est-ce que le jour où les banques ont besoin d'espèces, ces titres peuvent leur en procurer ? Mis sur le marché par le Trésor, ils subiraient une terrible dépréciation. »

Ce défaut de billets de banque provoquait tous les ans, à partir du mois de septembre, une crise monétaire. L'Ouest avait besoin d'espèces pour faire sa récolte et l'expédier. Les banques devaient acheter pour 150 ou 200 millions de dollars d'obligations du Trésor pour représenter l'or sorti, afin de maintenir leur réserve au chiffre obligatoire. Elles furent ainsi affaiblies de deux manières : d'une part par l'expédition d'une partie de leur encaisse ; et d'autre part par la nécessité de la remplacer en achetant des titres qui leur étaient inutiles.

Un exemple frappant de cette intervention gouvernementale inadéquate est fourni par Guyot qui examine les déboires récents des distillateurs.

« Le sous-secrétaire d'Etat prit une mesure rigoureuse contre les distillateurs. Ils pouvaient payer les droits avec des chèques certifiés. Or, il exigea le paiement des droits en or, argent et bons. Le chiffre des droits pour un wagon de whisky s'élève à 3 000 \$. Les banques ne pouvaient pas avancer, de sorte que la mesure aggravait la crise en paralysant une énorme industrie, et elle atteignait en même temps la plus large ressource de l'impôt intérieur. Les distillateurs furent réduits à demander à leurs clients de leur envoyer les fonds nécessaires pour payer les taxes. »

Dans cette crise comme dans d'autres, on a tôt fait de trouver un bouc émissaire, facile et universel : l'accapareur d'or, le spéculateur.

« En France, cette phrase se traduirait de la manière suivante : "les bas de laine sont responsables de la crise." M. Cortelyou et M. Roosevelt disent aux gens qui mettent leur monnaie dans des coffres : - "C'est très mal à vous. Vous devez l'en sortir, et pour vous engager à la mettre dans la circulation, nous vous offrons du papier." Ils ne demandent pas contre les accapareurs d'or les mesures qu'on a employées à diverses reprises chez divers peuples contre les accapareurs de blé ; ils n'en sont encore qu'à la séduction ; mais au fond ils les considèrent comme des ennemis publics et les rendent responsables de la crise. »

La cause fondamentale et profonde de cette crise est à rechercher ailleurs. Des capitaux ont été engloutis par des guerres ; ils ont perdu leur pouvoir d'achat. Après la guerre, les gouvernements russe et japonais durent émettre des emprunts pour reconstituer ces capitaux. Ceux-ci, ainsi employés, ont perdu à leur tour leur pouvoir d'achat ; et, s'ils ont été employés à des réfections d'armement, à des vêtements de soldats, ils l'ont à tout jamais perdu.

Constructions de chemins de fer, établissement d'usines, représentent non pas une production, mais une consommation de capitaux. Le capital fixe est un outil disponible pendant une période plus ou moins longue ; mais il ne rembourse pas tout son prix en une seule fois. Il ne le rembourse que par un usage plus ou moins long. Donc son établissement représente une destruction de capitaux, un excès de consommation, une diminution de pouvoir d'achat. Les capitaux disponibles étaient ainsi épuisés. La crise éclate quand les investissements se font avec trop de hâte et quand, en partie à découvert, il n'y a plus de capitaux disponibles.

La crise industrielle a donc, selon Guyot, précédé la crise financière. Dès le mois d'octobre 1907, l'United States Steel Corporation avait éteint quinze hauts fourneaux. La crise financière est une conséquence et non une cause, mais elle a accéléré la crise industrielle ; les productions des usines de l'Est et du Central West ont été réduites de 50 à 60%. Prendre les difficultés monétaires pour la cause de la crise américaine, c'est donc, dit Guyot, prendre l'effet pour la cause. La crise vient de ce que les Américains manquaient à cette période de disponibilités, parce qu'ils avaient absorbé trop de capitaux circulants dans les capitaux fixes. Comme il l'avait déjà écrit dans *Science économique*, en 1881, Guyot rappelle ainsi que :

« La cause objective des crises est la destruction de capitaux par des guerres ou des gaspillages, et l'absorption dans des capitaux fixes résultant de grands travaux, de capitaux circulants dont le pouvoir d'achat ne sera récupéré que par l'amortissement des capitaux fixes dans lesquels ils ont été engagés. »

Une différence majeure entre les systèmes bancaires américains et européens était l'absence d'une banque centrale aux États-Unis. Les États européens étaient en mesure de suppléer aux déficits financiers pendant les périodes de crise. La question de la vulnérabilité du système américain en l'absence d'une banque centrale avait déjà été largement débattue. Au tournant du XX^e siècle et lors de chaque élection présidentielle, le climat politique était de plus en plus empoisonné par la question de la monnaie ; en particulier, après l'abandon en 1873 de l'argent comme étalon monétaire.

Le pays est profondément divisé entre les tenants, d'inspiration britannique, d'une orthodoxie monétaire basée sur l'étalon-or, la centralisation de l'émission des billets par un institut national d'émission et la régulation des banques par un « banquier de dernier ressort », et ceux qui veulent une plus grande liberté de création monétaire et qui craignent que la garantie d'une institution d'État ne crée

un *moral hazard* encore plus destructeur pour l'épargnant. La crise de 1907 allait donner l'avantage aux premiers.

En novembre 1910, Aldrich convoqua une conférence qui fut tenue secrète et rassembla les plus éminents financiers américains ; elle se tint au club de Jekyll Island, au large de la côte de Géorgie. Le fondateur du magazine Forbes, B. C. Forbes écrivait quelques années plus tard :

« Imaginez un groupe composé des plus éminents banquiers de la nation, sortant en cachette de New York dans un wagon de chemin de fer privé sous le manteau de la nuit, faisant dans le plus grand secret des kilomètres vers le sud, puis montant à bord d'une mystérieuse vedette, entrant subrepticement sur une île abandonnée de tous sauf de quelques serviteurs dévoués, y passant une semaine dans des conditions de secret telles qu'aucun nom ne fut jamais prononcé à haute voix, de crainte que les employés n'apprennent leur identité et ne révèlent au public l'épisode le plus extraordinaire et le plus secret de la finance américaine. Je n'invente rien ; je me contente de publier, pour la première fois, l'histoire vraie de la rédaction du rapport Aldrich, le fondement de notre système financier. »

Le rapport final de la commission nationale monétaire parut le 11 janvier 1911. Le Congrès mit deux ans à débattre du projet et ce n'est que le 22 décembre 1913 que fut votée la loi sur la Réserve fédérale (*Federal Reserve Act*). Woodrow Wilson ratifia la loi et celle-ci entra en vigueur le jour même, avec la création de la Réserve fédérale des États-Unis. Charles Hamlin fut nommé président, et c'est le bras droit de Morgan, Benjamin Strong, qui devint président de la banque de la Réserve fédérale à New York, la plus grande banque régionale.

La Fed sera une source inépuisable du combat des libéraux contre la politique expansionniste de celle-ci, et contre son incapacité à résoudre les crises, anciennes comme contemporaines. Aujourd'hui comme hier, les décisions politiques les plus néfastes pour l'économie du monde suivent souvent des crises incomprises, instrumentalisées par le pouvoir étatique pour renforcer son autorité. Par le travail de Guyot s'illustre la nécessité de l'investigation scientifique des faits économiques, et la popularisation la plus énergique de ses résultats. Là réside certainement une des conditions d'une société libre et prospère.

F.R.

La fin du despotisme

A. de Tocqueville en voyage en Irlande

Impressionnant de lucidité dans ses commentaires sur les Etats-Unis, après son voyage dans le pays avec Gustave de Beaumont, Tocqueville est aussi particulièrement éclairant dans ses études d'autres pays. Ses notes de voyages consécutives à ses quelques semaines passées en Irlande, notamment, nous fournissent une description touchante de la misère de ce pays au XIX^e siècle, une analyse de ses causes principales, ainsi que des conclusions générales sur la marche des sociétés vers la liberté.

La description de la situation économique, politique, et surtout sociale de l'Irlande du XIX^e siècle, a alimenté de nombreux travaux et œuvres romanesques. Les historiens s'y sont abondamment intéressés, la culture populaire aussi. Quoi de plus émouvant, en effet, que les malheurs d'un peuple, les souffrances endurées, comme une contrepartie naturelle aux beautés de leur terre, et les traits que tire la famine sur les visages d'enfants. C'est cette aventure terrible, celle du peuple irlandais dans des temps agités, qu'ont raconté, parfois froidement, parfois avec humanisme, les historiens qui se sont consacrés à l'étude de l'histoire récente de l'Île verte. Des plaines de l'Irlande du Sud aux côtes de l'Amérique, des fermes irlandaises aux manufactures anglaises, cette histoire est digne d'un grand roman.

C'est cette Irlande meurtrie, rabaissée, qu'un jeune français déjà fort célèbre aborde en 1835. Son nom : Alexis de Tocqueville. Après son voyage, il laissa par des notes prises sur le vif, un témoignage inestimable sur les institutions politiques, l'état des mœurs, les conditions sociales, la place de la religion, *etc.*, dans l'Irlande de l'époque. Jetant sur ces matières le regard d'aigle qui fit de lui un penseur majeur de son siècle, il tira même des leçons de la plus grande importance pour notre époque contemporaine.

Dès le début de son récit, il posa le décor. L'Irlande dans laquelle il avait pénétré était infectée par une pauvreté des plus virulentes. Tocqueville prend donc le plus grand soin pour décrire, et avec le talent qu'on lui connaît, la situation de tous ces pauvres gens, infirmes pour certains, sans travail pour tous, recueillis par des organismes de charité privée, dans des *House of Industry*, dans lesquelles, tant bien que mal, on essaie et on parvient en effet souvent à les maintenir en vie :

« *House of Industry* : vaste édifice soutenu annuellement par des dons volontaires. Dix-huit cent à deux mille pauvres y sont admis pendant le jour. Ils y reçoivent la nourriture, le couvert, et quand on peut les occuper, le travail. Ils couchent où ils peuvent. Spectacle intérieur : l'aspect le plus hideux, le plus dégoûtant de la misère : une salle très longue remplie de femmes et d'enfants, que leurs infirmités ou leur âge empêchent de travailler. Sur le plancher, les pauvres couchés pêle-mêle comme des cochons dans la boue de leurs bouges. On a de la peine à ne pas mettre le pied sur un corps à moitié nu.

Dans l'aile gauche, une salle moins grande, remplie d'hommes vieux ou infirmes. Ceux-là sont assis sur des bancs de bois, tous tournés dans le même sens, pressés les uns contre les autres comme au parterre d'un spectacle. Ils ne causent point ; ils ne remuent point ; ils ne regardent rien ; ils n'ont pas l'air de penser. Ils n'attendent, ne craignent et n'espèrent rien de la vie. Je me trompe : ils attendent le diner qui doit venir dans trois heures. C'est le seul plaisir qu'il leur reste. Après quoi ils n'ont qu'à mourir.

Plus loin sont ceux qui peuvent travailler. Ceux-là sont assis sur la terre humide. Ils ont un petit maillet à la main, et ils cassent des pierres. Ceux-ci, au bout de la journée, reçoivent un penny (deux sous de France). Ce sont les heureux. »²⁸

Le moraliste cède immédiatement la place à l'observateur politique et à l'économiste. Ces portraits touchants, et d'une véracité malheureusement trop bien prouvée, n'introduisent pas chez Tocqueville une condamnation morale, qu'il sait toute stérile, mais une étude profonde des institutions irlandaises. De même qu'il raisonnait en économiste dans ses *Mémoires sur le paupérisme*, de même ici, Tocqueville assignait les causes véritables aux faits économiques et sociaux dont il fournissait une émouvante description.

La situation économique, sociale et politique de l'Irlande, argumentait ainsi Tocqueville, tenait beaucoup au comportement de la frange la plus aisée de ce pays, laquelle constituait, à côté de la grande société qu'elle abandonnait nonchalamment à son triste sort, une société à part entière. Il faut voir, témoigne notre auteur, avec quelle insistance l'aristocratie irlandaise s'élève radicalement au-dessus du bas peuple. Dès la jeunesse, les futurs membres de cette élite dorée se retrouvent dans les établissements universitaires particuliers, comme réservés pour eux : non en Irlande, mais en Angleterre. Tocqueville commente ainsi amèrement :

« La noblesse irlandaise ne vit pas seulement hors de son pays, elle ne dépense pas seulement hors de son pays l'argent qu'il a produit ; elle fait élever ses enfants en Angleterre, de peur sans doute que l'intérêt vague de la patrie et les souvenirs de la jeunesse de les attachent un jour à l'Irlande. »²⁹

Ainsi se trouve être l'aristocratie irlandaise. En conséquence, les relations qu'entretient cette aristocratie avec le reste de la population, sont des plus

²⁸ Alexis de Tocqueville, *Œuvres Complètes*, Tome 8, pp.377-378

²⁹ *Ibid.*, p. 379

mauvaises. Et comment pourraient-elles ne pas l'être, signale Tocqueville ? Et c'est la même idée, le même reproche, qu'énonçaient certains concernant l'Angleterre, qui se retrouve ici : le développement économique a contribué à rendre étanches les cloisons de classe, et à faire de ces groupes des corps rivaux — *comme deux nations*, dira Benjamin Disraeli à propos de l'Angleterre.

Contrairement à ce que des siècles d'égalitarisme démocratique pourraient nous pousser à soutenir, il est faux de dire que cette situation n'était au final que la conséquence nécessaire et inéluctable du système aristocratique. Ce système avait amené, et amena encore de fort meilleurs résultats dans d'autres régions du monde, à commencer par l'Angleterre. L'Irlande, pour des raisons sans doute liées à l'Histoire et aux permanences culturelles, avait fait de l'aristocratie un système plus dangereusement néfaste que partout ailleurs. « Nous avons ici, témoigne-t-on au voyageur Tocqueville, tous les maux de l'aristocratie, sans aucun de ses avantages. » Comment s'étonner, à partir de cela, des déboires connus, et de la haine populaire provoquée par ce système ? Et cet interlocuteur de poursuivre devant Tocqueville :

« Il n'existe aucun lien moral entre le pauvre et le riche. La différence d'opinion politique, de croyance religieuse, de race, l'éloignement matériel dans lequel ils vivent l'un de l'autre, les rendent étrangers, on pourrait presque dire ennemis. Les riches propriétaires irlandais tirent de leurs terres tout ce qu'elles peuvent donner ; ils profitent de la concurrence que crée la misère, et quand ils ont ainsi réuni d'immenses sommes d'argent, ils vont les dépenser hors du pays. »³⁰

Dans de très belles pages d'un rare optimisme, Tocqueville s'élève aussi de la description des conditions matérielles, dont nous avons cité quelques passages, à des considérations plus théoriques, plus générales. De la même façon que son regard d'aigle avait déjà survolé la société américaine pour y déceler les mouvements contradictoires de liberté et d'égalité, là encore, considérant le cas irlandais comme illustrant des tendances générales, il note :

« *Lorsqu'on laisse subsister les formes de la liberté, tôt ou tard elles tuent la tyrannie.* Nulle part cette vérité n'est mieux mise en relief qu'en Irlande. Les protestants, en conquérant l'Irlande, ont laissé des droits électoraux au peuple ; mais ils possédaient les terres, et, maîtres de la fortune des électeurs, ils dirigeaient à volonté leurs votes. Ils ont laissé la liberté de la presse ; mais, maîtres du gouvernement et de tous les accessoires, ils savaient qu'on n'oserait pas écrire contre eux.

Ils ont laissé le droit des meetings, se doutant bien que personne n'oserait se réunir pour parler contre eux. Ils ont laissé l'*habeas corpus* et le jury ; étant eux-mêmes les magistrats et en grande partie les jurés, ils ne craignaient point que les coupables leur échappassent. Les choses ont été merveilleusement ainsi pendant deux siècles. Les protestants avaient aux yeux du monde l'honneur des principes libéraux, et ils jouissaient de toutes les conséquences réelles de la tyrannie. Ils avaient la tyrannie légale, qui serait la pire de toutes, si elle ne laissait pas toujours des voies ouvertes à

³⁰ *Ibid.*, p. 381

l'avenir de la liberté. Le temps enfin est arrivé où les catholiques étant devenus plus nombreux et plus riches, ont commencé par s'introduire sur le siège des magistrats et sur le banc des jurés ; où les électeurs se sont avisés de voter contre leurs propriétaires ; où la liberté de la presse a servi à prouver le despotisme de l'aristocratie ; le droit de s'assembler en meetings a permis de s'échauffer à la vue de l'esclavage ; dès lors la tyrannie a été vaincue par les formes mêmes à l'ombre desquelles elle avait cru toujours vivre, et qui lui avaient servi d'instruments pendant deux cents années. »³¹

Les mots sont forts, et raisonnent dans l'esprit des citoyens français contemporains comme l'annonce d'une perspective heureuse : *Lorsqu'on laisse subsister les formes de la liberté, tôt ou tard elles tuent la tyrannie.* Et si les Français, en effet, se mettaient également à se rebeller ? et si, pénétrés d'un plus grand sens de leurs intérêts, ils se mettaient à s'introduire sur le siège des magistrats, à voter contre leurs anciens maîtres, et à user de la presse pour les détruire ? et si, par ces moyens, ils renversaient le despotisme que l'Etat interventionniste a installé, et retrouvaient leur liberté perdue ?

Les questions ici posées sont trop riches, trop profondes ; elles amèneraient trop de développements supplémentaires, pour recevoir ici des réponses. Que chacun se questionne donc : est-il possible qu'en France le règne de la liberté s'obtienne par l'exercice de la liberté même ? Est-il aventureux de considérer, notamment, que la liberté de parole, même freinée par les lois, les subventions, les privilèges, parviendra à renverser le joug de l'interventionnisme ?

Si telle est une perspective possible, elle ne s'obtiendra pas sans efforts. Le cas irlandais, encore une fois, nous l'indique. Ce n'est que par de longues et douloureuses luttes, et en essayant d'abord des défaites cuisantes, que la transformation positive d'une société peut se réaliser.

Tout cela, l'histoire de l'Irlande permet de le penser, de le repenser, et d'illustrer nos conceptions avec le cas concret d'un pays qui, ayant vu l'application néfaste d'une certaine forme d'aristocratie et de la centralisation, s'est transformé radicalement sous le poids de ces tendances.

À partir du cas de l'Irlande du XIX^e siècle, il serait également possible de montrer quelles sont les causes profondes de la misère matérielle ; il serait possible, et hautement souhaitable, de montrer si oui ou non l'accession à un stade supérieur de la production capitaliste permet de limiter voire d'éradiquer les effets de mauvaises récoltes.

En outre, l'exemple irlandais devrait également être pris en considération relativement au sujet de l'immigration et de ses conséquences. Au fond, le cas irlandais permettrait de répondre ou de fournir des éléments des réponses aux trois

³¹ *Ibid.*, pp.435-436

questions suivantes : pourquoi et comment l'Amérique du XIX^e siècle a-t-elle su avaler et digérer une partie de la misère du monde, et notamment celle venue d'Irlande ? Les conditions de cette réussite ont-elles variées ? Un même phénomène est-il encore possible ?

Avis aux Tocquevilles modernes.

M.L.



UNIVERSITÉ D'AUTOMNE EN ÉCONOMIE AUTRICHIENNE

- Troyes du 4 au 6 octobre 2013 –

Un lieu pour **COMPRENDRE, DÉBATTRE** et **APPROFONDIR**
les questions économiques d'actualité

- **60 participants: étudiants, universitaires, hommes d'affaires**
- **10 intervenants professeurs d'universités (Angers et Lille), d'écoles de commerce (ESC Rouen et ESC Troyes) et économistes et entrepreneurs.**
- **5 leçons pour comprendre les sujets économiques (banque, monnaie, crise etc.)**
- **5 analyses approfondies sur les réformes économiques (monnaie, travail, fiscalité etc.)**
- **2 conférences sur des sujets d'actualité (déflation et système monétaire chinois)**
- **1 concours du meilleur article et un prix conséquent (100 Francs Or).**
- **45 euros de frais d'inscription qui couvrent également 4 repas et 2 nuits d'hôtel Etap**
- **Des participants enthousiastes : « Ce petit mail pour vous féliciter de la tenue de cette 2ème université d'automne. C'était vraiment très agréable ! Le contenu était comme d'habitude de très bon niveau. » « Le niveau des conférences, la disponibilité des intervenants, les personnes présentes, l'organisation impeccable, l'atmosphère, et pour finir, votre enthousiasme ont permis de passer un moment particulièrement enrichissant et agréable. »**

Pour vous inscrire et obtenir le programme détaillé, contactez Cécile Philippe
cecile@institutmolinari.org



Marian Eabrasu est professeur d'économie et d'éthique au Groupe ESC-Troyes en Champagne.

François Facchini est professeur d'économie à l'université de Paris-Sud, Faculté Jean Monnet.

Renaud Fillieule est professeur de sociologie à l'Université de Lille 1.

Nikolay Gertchev est docteur d'économie de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Depuis 2007, il travaille à la Commission Européenne sur les problèmes de stabilité financière dans les systèmes bancaires nationaux.

Gabriel A. Gimenez-Roche est professeur et responsable du département économie du Groupe ESC Troyes en Champagne et maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Guido Hülsmann est professeur de sciences économiques à l'Université d'Angers et Directeur du séminaire d'économie autrichienne à l'ESCP-Europe.

Nathalie Janson est économiste spécialiste de la théorie de la banque libre et de la régulation bancaire. Elle enseigne depuis 10 ans au sein du groupe Rouen Business School ainsi qu'à Sciences-Po.

Eric Lemaire est entrepreneur dans les domaines de l'environnement et de la communication.

Cécile Philippe est docteur en économie (Université Paris Dauphine, 2003). Elle est la fondatrice et directrice de l'Institut économique Molinari.

Henrique Schneider est économiste en chef de l'Union suisse des arts et métiers. Il est membre de la Commission de concurrence suisse et du conseil d'experts au sein de la Banque centrale chinoise.

Lecture : Frédéric Passy

« Le procès de l'École de la Liberté »

Mesdames et Messieurs,

C'est un accusé, votre accueil ne saurait le lui faire oublier, qui comparait aujourd'hui devant vous. Et cet accusé ne se fait aucune illusion sur l'étendue et sur la gravité des charges qui pèsent sur lui. Il sait qu'il n'a pas seulement à se défendre personnellement lui ou ses idées, mais qu'il a à défendre avec lui, avant lui et plus que lui, ses amis, ses collaborateurs et ses maîtres, c'est-à-dire tous ceux dont l'ensemble constitue l'école à laquelle il s'honore d'appartenir, l'école de la liberté.

Il est vrai qu'avoir à défendre de tels hommes, c'est être défendu par eux. Car cette école qui a été, je ne veux point dire traduite à votre barre, mais attaquée tout au moins devant vous avec une vivacité et en même temps avec un talent que je suis le premier à reconnaître, ce n'est rien moins que cette imposante lignée de nobles cœurs et de grands esprits, qui de Jean Bodin va à Turgot, en passant par Vauban, par Boisguilbert et par Quesnay ; qui de Turgot se continue jusqu'à Bastiat par Dupont de Nemours, Jean-Baptiste Say, Dunoyer, Rossi et Michel Chevalier ; et qui française avant tout, qu'il me soit permis de le rappeler, par la nationalité de ses représentants, mais universelle par le caractère de ses préoccupations et par la largeur de ses doctrines, se relie à l'Italie par Beccaria, par Filanghieri et par Cavour ; à l'Angleterre, par Locke, par Adam Smith, par Cobden, par Robert Peel et par Gladstone ; à l'Amérique par Franklin et par Channing ; à la Suisse, pour n'en citer qu'un, par Vinet ; à l'humanité enfin, par tout ce qui porte en soi le respect de la personne humaine ; par tout ce qui, au point de vue matériel comme au point de vue moral, professe le culte de cette responsabilité personnelle, sans laquelle il n'y a ni expérience, ni mérite, ni droit, ni devoir, ni progrès, ni dignité.

Oui, Messieurs, je crois à la liberté, à cette liberté sans laquelle on n'aurait pu, ni lui faire son procès, ni plaider pour elle et qui est, comme l'a si bien dit Bastiat, « le tout de l'homme, son moteur, son professeur, son rémunérateur et son vengeur. » J'y crois, parce que je crois que la société humaine est autre chose qu'une collection d'automates, attendant d'une main étrangère le mouvement et l'impulsion ; parce que je crois que ce monde n'a point été livré au hasard et qu'il y a, dans les sciences de l'ordre moral comme dans les sciences de l'ordre matériel, des lois qu'il n'est point en notre pouvoir de changer, mais qu'il est de notre devoir d'étudier pour

nous en servir en nous y conformant ; parce que, comme l'a dit admirablement Boisguilbert, « la nature ne respire que liberté ; elle ne demande pas que l'on fasse des miracles, elle demande seulement qu'on cesse de lui faire une perpétuelle violence. »

J'écrivais il y a plus de trente-cinq ans, en tête d'un travail qui portait pour titre les premiers de ces termes :

« Contrainte ou liberté, indépendance ou servitude, arbitraire ou justice, toutes les sciences morales sont dans ces mots. En vain parle-t-on de la diversité des systèmes, de la variété des points de vue, de la multiplicité des questions ; il n'y a qu'une question ici-bas, le droit, comme il n'y a qu'un agent et qu'un sujet, l'homme. Respecter le droit dans l'homme ou le méconnaître, tout le débat est là. On se dispute à l'occasion de la matière, mais c'est l'esprit qui est en jeu. »

Je ne pense pas autrement aujourd'hui et c'est pourquoi j'estime que ce qui est en cause devant vous, ce n'est pas seulement un système économique, mais le fond même de la vie politique et de la vie morale. C'est en même temps l'éternelle querelle de la réalité et de l'hypothèse, de la science et de l'empirisme, du possible et de l'impossible, de l'observation qui éclaire et de l'imagination qui égare.

C'est, Messieurs, ce que j'aurais aimé à établir devant vous en faisant à mon tour et selon mes forces, un exposé de principes ; en vous montrant par l'analyse des travaux de mes devanciers ce qu'est réellement cette doctrine qu'un des plus fidèles disciples de Bastiat, M. de Fontenay, a si justement appelée « la fière doctrine du progrès par la liberté. » Réduit par la situation qui m'est faite à la défensive, je ne pourrai guère, j'en ai peur, remplir convenablement cette tâche. Il faut bien pour disculper ce qu'on a appelé l'école orthodoxe des reproches accumulés sur elle, que je vous dise ce qu'elle n'est pas ; ce sera indirectement vous dire ce qu'elle est.

On a reproché avant tout à cette école classique ce qu'on a appelé son indifférence, son optimisme, son impassible et béate résignation à toutes les imperfections et à toutes les misères du présent. On l'a accusée de n'avoir pour les douleurs et pour les aspirations de l'humanité, ni consolation, ni espérance et de se borner à répondre à ceux qui souffrent comme à ceux qui désirent : « Les choses sont comme elles sont, tant pis si elles ne vous conviennent pas ainsi ; nous ne pouvons rien pour vous, frappez à côté. »

Messieurs, cela serait vrai, que je ne sais pas si ceux qui nous adressent ces reproches seraient bien en droit de fulminer contre nous de si véhéments réquisitoires. Car enfin, avant de reprocher aux gens de ne rien faire encore faudrait-il avoir fait quelque chose ou être tout au moins en disposition et en mesure de faire quelque chose. Or, que nous montre-t-on à l'actif de cette école nouvelle ou plutôt de cette série d'écoles dites nouvelles au nom desquelles on lève l'étendard contre l'école ancienne ? Des tendances, que dis-je, pas même des

tendances, des répugnances. Les écoles nouvelles, nous dit-on, n'ont point de programmes définis ; elles n'apportent pas de remède aux maux qu'elles dénoncent ; elles ne disent pas comment on pourra dénouer les difficultés qui pèsent sur le présent ; elles ne s'entendent d'ailleurs aucunement entre elles, elles n'ont de commun que l'impatience et le dégoût, le mot a été dit, qui les a soulevées contre l'impuissance de l'école ancienne. En vérité, accuser les autres d'impuissance et se déclarer impuissant soi-même, on comprendrait que cela conduisît à faire profession de découragement et d'humilité ; on ne comprend pas que cela puisse conduire à afficher orgueilleusement la prétention d'apporter au monde une révélation.

Vous nous reprochez de n'avoir point de remèdes aux misères de la société et vous confessez n'en point avoir vous-mêmes. Si cela était exact nous serions à deux de jeu tout simplement ; et les juges devant lesquels nous plaignons n'auraient qu'à nous renvoyer dos à dos. Mais est-ce bien la vérité ? N'est-ce pas bien plutôt le contraire même de la vérité ?

Indifférents, dites-vous, impassibles, sans pitié comme sans colère en face de l'injustice et de la souffrance ; sans révolte contre le mal et sans aspiration vers le mieux ; incapables, non seulement d'apporter aux douleurs de l'humanité quelque soulagement, mais de faire luire à ses yeux quelque espérance ces hommes dont je viens de prononcer le nom : ce Vauban, ce Boisguilbert, ce Turgot, que l'amour de l'humanité dans ce qu'il a de plus pur et de plus noble, a faits économistes ! Vauban qui se « sentait obligé d'honneur et de conscience de représenter » à Louis XIV que « de tous temps on n'avait pas eu assez d'égards pour le menu peuple et qu'on n'en avait fait trop peu de cas bien que ce fût la partie la plus considérable du Royaume par son nombre et par les services réels et effectifs qu'elle lui rend », et qui dans ses *Maximes fondamentales* posait, le premier avec une autorité que n'a point surpassé Adam Smith, les lois essentielles de l'impôt, déclarant « que tout privilège en cette matière est injuste et abusif et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public ! » Boisguilbert, qui dans le *Détail de la France*, réimprimé sous ce titre hardi : *La France ruinée sous le règne de Louis XIV*, ne craint pas de dénoncer à tous comme Fénelon, « les pilleries et fouleries des grands », qui, mis à même par sa charge de lieutenant général du bailliage de Rouen de voir les maux qui accablent la nation, s'en croit « comptable au Ciel et à la Terre » et, suivant le mot de Michelet, « cent années avant 1789 fait entendre la voix première de la Révolution avec autant de force et avec plus de gravité que fit plus tard Mirabeau ! » Quesnay, qui, dans l'entresol de Versailles, formule cet évangile économique dont la première parole est, soyez justes avant tout, et sous l'œil même de Louis XV donne à son tableau économique cette épigraphe significative : « Pauvre paysan, pauvre royaume ; pauvre royaume, pauvre roi ! »

En résumé l'école libérale n'est autre chose, comme le disait un jour M. Jules Simon à la Société professionnelle de Lyon, que « l'école du sens commun »,

c'est-à-dire l'école de l'observation, de l'expérience et du progrès par l'amélioration laborieuse. Elle enseigne aux hommes, c'est encore M. Jules Simon qui parle, « à mettre leur intérêt là où il est, ce qui est un premier service, et à ne pas le mettre là où il n'est pas, ce qui est un second service, peut-être aussi grand. »

Elle n'est pas indifférente, mais elle n'est pas chimérique. Elle n'accepte pas le mal, mais elle n'a pas la prétention de le supprimer d'un coup, ni tout entier. Elle ne méconnaît ni la fraternité, ni la solidarité, mais elle les veut réelles, non artificielles ; c'est dans le progrès des lumières et des sentiments, c'est dans un sage emploi de l'activité spontanée qui est au fond notre seule force, qu'elle cherche un remède aux maux que d'autres voudraient faire disparaître par des moyens empiriques, au risque de tout perdre en enlevant à l'homme le seul vrai bien qui donne du prix à la vie : la liberté et la responsabilité.

Extrait de *L'école de la Liberté*, texte tirée d'une conférence faite à Genève le 9 avril 1890, par Frédéric Passy, édition Guillaumin, Paris, 1890

Actualités de l'Institut Coppel

À découvrir :

Anthologie de Wenzel : une liste de lecture pour s'initier aux principes de la liberté

[Jour 1 – La tâche qui attend les libertariens. Par Henry Hazlitt](#)

[Jour 2 – Qu'est-ce que le fascisme ? Par Llewellyn H. Rockwell, Jr.](#)

[Jour 3 – Liberté économique et ordre social. Par Wilhelm Röpke](#)

[Jour 4 – Le caractère à part de la science économique. Par Ludwig von Mises](#)

[Jour 5 – Ce que la médecine soviétique nous enseigne. Par Yuri N. Maltsev](#)

Et bien d'autres à retrouver ici : <http://www.institutcoppel.org/articles/anthologie-de-wenzel/>

Agenda de l'Institut Coppel

1° « Liberty Conference » à Lausanne, Suisse

Du 22 au 25 août

Une coproduction : The International Society for Individual Liberty, Mouvement pour la Liberté et Libertarian International.

Inscription : 10 francs suisses pour les moins de 25 ans.

<http://www.libertarian-conference-lausanne2013.net/>

Avec une intervention de Benoît Malbranque, de l'Institut Coppel : *The Rise of European Economic Thought, and how it shaped the political debate*

Et aussi :

Henri Lepage, Why Central Banks are Failing the Economic Recovery

Frank Karsten, Beyond Democracy

Renaud Filleule, Criminality and Freedom

Nathalie Janson, Free Banking at the Rescue of an Ailing Banking System

2° Conférence régionale francophone de Students For Liberty Europe

Le 14 Septembre 2013 à Paris

Inscriptions et informations complémentaires :

<http://studentsforliberty.org/europe/event/paris-regional-conference/>

Voir aussi infra, pp.19-20

Laissons Faire ~ Institut Coppet ~ Août 2013